# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—N... ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1969 PRIX 10c





A l'Assemblée lég.

## Une tempête autour de pots-de-vin!

L'Assemblée législative connut des journées fort agitées la semaine dernière. Le tout à cause de quelques remarques que le premier ministre Ed Schreyer s'était permis de faire le 25 août à Vancouver, alors qu'il était allé prêter mainforte à la campagne électorale des Néo-démocrates de la Colombie-Britannique. Parlant de caisses électorales au cours d'une interview, M. Schreyer avait signalé en passant que des pratiques de pots-de-vin existaient au Manitoba sous les administrations précédentes.

— On appelle pots-de-vin, dans le monde politique, ces sommes que les individus ou les entreprises versent au parti au pouvoir à la suite de contrats ou de marchés qu'ils ont pu obtenir par son intermédiaire.

**Le NPD à l'étude**

Pendant que cette bombe explosait à Vancouver, l'Opposition s'amusait à harceler le gouvernement. L'ancien ministre de l'Education, Don Craik, député de Riel, accusa le gouvernement de ne pas tenir parole au sujet d'une requête de l'Association manitobaine des étudiants à laquelle plusieurs Néo-démocrates auraient souscrit durant la campagne électorale de juin dernier. Cette requête demandait au gouvernement de mettre un frein à la hausse des frais de scolarité des études supérieures.

**Le Centre Keystone de Brandon**

Dans la chaleur de ce lundi d'août, le ministre de l'Agriculture Sam Uskiw soumit en deuxième lecture un sujet rafraîchissant: le projet du Centre Keystone à usage multiple de Brandon. La ville de Brandon demande la permission de vendre son vieil aréna et le terrain environnant et d'en placer le revenu en prévision de la construction d'un nouvel ensemble qui comportera un aréna et des installations annexes qui serviront de centre à la Foire d'hiver du Manitoba de même qu'à une foule d'activités sportives et culturelles.

**Une prière tronquée!**

La prière d'ouverture, lue au début de chaque séance par le président de l'Assemblée, était à peine terminée mardi matin que le leader libéral et le chef de l'Opposition Weir réclamaient la parole. Les échos de la bombe lancée la veille à Vancouver par le premier ministre Schreyer venaient de secouer le guêpier politique du Manitoba.

On voulait de M. Schreyer des précisions sur cette affaire de pots-de-vin qu'il venait de dévoiler en Colombie-Britannique. Le gouvernement conservateur Weir se sentait accusé. L'affirmation plutôt générale de M. Schreyer laissait aussi entendre que l'administration libérale de jadis pouvait bien avoir trempé dans de semblables pratiques. Tout le monde voulait des explications!

Dès son arrivée à Winnipeg mardi après-midi, M. Schreyer déclara à la presse que ses propos avaient été amplifiés. "J'ai tout simplement cité les pots-de-vin en exemple de ce que font les partis politiques pour réunir des fonds de campagne. C'était une réflexion de dix secondes!" Il ajouta qu'il avait lancé ce bref commentaire après qu'on lui eut demandé ce qu'il pensait de la critique du premier ministre Bennett, de la Colombie-Britannique, voulant que le parti néo-démocrate se fie à des courtiers électoraux de l'extérieur de la province. "Qu'avez-vous à dire à ça lorsque d'autres partis au pouvoir détiennent des 'fonds louchés'", demanda-t-il. "C'est que nous avons découvert, assez drôlement, que plusieurs firmes, surtout celles qui signent des contrats de construction avec le gouvernement, ont la manie de verser au parti au pouvoir une commission de 5 pour cent". Le premier ministre n'explicita pas sa remarque au sujet de l'appel téléphonique d'un architecte qui, apparemment, voulait savoir où envoyer le cinq pour cent.

En entendant cela, l'ancien premier ministre Walter Weir affirma que pour sa part, il ignorait, même pendant son mandat, l'existence de parcelles de gratifications. M. Schreyer de répliquer: "Que M. Weir n'en savait rien, c'est plausible ...mais pas très vraisemblable!"

**Un orage dans l'air**

Malgré tous ses efforts, l'Opposition ne parvint pas à obtenir de réponses satisfaisantes du premier ministre. Il était de plus en plus apparent que l'atmosphère de la Chambre s'alourdissait d'autant plus qu'il faisait du 90 degrés à l'extérieur.

**La philosophie de Cy Gonick**

Entre-temps le député de Crescentwood, Cy Gonick, réputé pour être le plus à gauche de tous les membres du gouvernement, fit son premier discours en Chambre. Selon lui, aux élections de juin dernier, la province avait eu à opter entre le communisme de l'U.R.S.S., le capitalisme des Etats-Unis et le socialisme à la manière de l'Europe occidentale. Or les deux premiers sont des "systèmes impossibles", de remarquer M. Gonick, qui l'emporta en juin dernier sur M. Gurney Evans, alors ministre des Finances.

En fin de journée, la motion de blâme présentée au début de la session par Walter Weir était repuossée par 31 voix contre 22.

**L'orage éclate**

Mercredi, les partis de l'Opposition devaient revenir à la

(Suite à la dixième page)



M. Jean Lesage était premier ministre du Québec quand, à l'automne de 1965, il fit une tournée de l'Ouest canadien dans le but de faire reconnaître les droits de ses compatriotes de langue française. S'adressant au Gala des Anciens du Collège le 2 octobre 1965, il avait déclaré que "le Québec se reconnait un devoir envers les minorités canadiennes-françaises des autres provinces".

## Jean Lesage démissionne comme chef de son parti

QUEBEC — M. Jean Lesage a annoncé vendredi dernier sa démission comme chef du parti libéral provincial du Québec.

En informant la presse de cette décision inattendue, M. Lesage s'est dit convaincu que le vote de confiance au scrutin secret auquel il s'était rallié, pour le congrès de la fin d'octobre, lui aurait été favorable.

Mais cette décision n'ayant pas recueilli autour de son leadership le degré d'unanimité nécessaire pour donner au parti constamment plus de vigueur, M. Lesage demandera au conseil général du parti, qui doit se réunir vers le 15 septembre, de convoquer un congrès de leadership auquel lui-même ne sera pas candidat.

Entre-temps, M. Lesage reste chef du parti et député de Louis-Hébert, et il n'est pas exclu qu'il soit à nouveau candidat de son parti, dans ce comté, aux élections générales.

Il a dit qu'en près de vingt-cinq ans de vie publique à Ottawa et à Québec, il n'avait jamais rien négligé, ni pour son parti, ni pour la population. "J'ai, dit-il, le sentiment du devoir accompli".

M. Lesage est né à Montréal il y a 57 ans. Jeune avocat, il fut procureur de la couronne de 1939 à 1944. Elu pour la première fois à la Chambre des communes en 1945; comme député de Montmagny-l'Islet, il fut réélu à quatre reprises. En 1951, il était nommé secrétaire parlementaire du ministre des affaires extérieures, puis, en 1953, du ministre des finances. Il fut nommé ministre des ressources en 1953, et ministre du nord canadien la même année. Il le demeura jusqu'en 1958.

C'est le 31 mai 1958 que M. Lesage fut élu chef du parti libéral du Québec, succédant à M. Lapalme, et défaisant MM. Paul Gérin-Lajoie et René Hamel. En juin 1960, il prenait le pouvoir à Québec avec l'équipe du tonnerre et le conservait en 1962 lors du scrutin général sur la nationalisation de l'électricité. En plus d'être premier ministre et ministre des finances durant six ans, M. Lesage fut ministre des affaires intergouvernementales de 1961 jusqu'en 1966. A l'Assemblée nationale, il représente le comté de Louis-Hébert.

**Cinq candidatures possibles**

En même temps qu'il a suscité un concert unanime de louanges à l'endroit du chef libéral démissionnaire, le départ de M. Jean Lesage a aussitôt fait naître rumeurs et spéculations sur les candidatures éventuelles à sa succession.

Déjà cinq noms de candidats éventuels ou probables sont sur toutes les lèvres. Ce sont ceux de MM. Robert Bourassa, député de Mercier, Pierre Laporte, député de Chambly, Claude Wagner, député de Verdun, Jean Marchand, ministre de l'expansion économique régionale à Ottawa, et Paul Gérin-Lajoie, membre de la commission fédérale sur les prix et revenus.

La candidature de ce dernier semble assez improbable.

Quant aux quatre autres, la candidature d'au moins deux est donnée comme certaine à Québec, soit celle de MM. Bourassa et Wagner. Tous deux ne faisaient pas mystère à leurs proches de leur désir de succéder, à un jour plus ou moins lointain, à M. Lesage.

## $15,000 pour le bilinguisme dans les écoles de Gravelbourg

REGINA — Le ministre de l'Education, M. J. C. McIsaac, a annoncé que son ministère accordait une subvention spéciale de $15,000 à une commission scolaire du district de Gravelbourg, afin de défrayer le coût d'un programme d'éducation bilingue.

Le district, situé à une centaine de milles d'ici, s'est prévalu de la législation provinciale passée en 1968, législation qui permet l'enseignement en langue française.

Dans les cadres de cette loi, c'est aux commissions scolaires qu'il incombe de demander ces octrois et les requêtes doivent être approuvées par la province; ceux qui le désirent doivent pouvoir obtenir un enseignement en langue anglaise.

## "L'avenir du Manitoba tient aussi du Nord"

— Ed Schreyer

"L'avenir du Manitoba tient du nord aussi bien que du sud de la province", a constaté M. Schreyer à la suite du voyage de découverte qu'ont fait 160 personnes dans le territoire septentrional du Manitoba les vendredi et samedi, 22 et 23 août dernier. Le premier ministre s'est expliqué: "Nous avons voulu que les entreprises commerciales et industrielles se rendent compte de la configuration du terrain, de ses ressources, de ses habitants, de son potentiel, de la grandeur de l'ouvrage hydro-électrique du fleuve Nelson". Au dire de M. Schreyer, l'Opération Manitoba n'avait pas du tout l'intention de donner de l'éclat au projet du fleuve Nelson, qui s'était fait quelque peu embrumer par la controverse du lac Southern Indian.

Après la visite de Churchill, le ministre des Finances, M. Saul Cherniak, s'est avoué déçu. Ce fut le sentiment général des autres voyageurs de cette tournée. Il y aurait tant à faire pour améliorer la situation.

"Churchill fait bolc sur une masse rocheuse exposée au vent et doit affronter des problèmes d'exploitation et de construction régionales. Toutefois, c'est sans aucun doute un port qui jouera un rôle appréciable dans l'accroissement du Manitoba", a certifié pour sa part le premier ministre Ed Schreyer.

Churchill est situé sur la côte ouest de la baie d'Hudson, à 630 milles au nord de Winnipeg et à environ 100 milles au sud des Territoires du Nord-Ouest. Son climat est généralement plus froid que celui de la plupart des autres endroits du nord. Ceci est dû en partie aux vents glacials qui soufflent au large de la baie d'Hudson.

L'année dernière, 34 cargos exportèrent de Churchill 22,516,439 boisseaux de blé. Les importations furent nulles. Cette année le port fut ouvert le 16 juillet, à la débâcle des glaces. Il fermera vers le 20 octobre. Le trafic portuaire dure environ 80 jours par années. Si les installations étaient rénovées et les assurances maritimes à un taux plus abordables, la saison portuaire de Churchill pourrait être prolongée de 20 à 30 jours par année. Le gouvernement Ed Schreyer songerait à faciliter la réalisation de tels projets.

## Une étude sur l'adaptation des réfugiés tchèques

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration vient d'entreprendre une étude en vue de déterminer comment les réfugiés tchécoslovaques réussissent à "s'acclimater" à la vie canadienne.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, a donné à la mi-août les détails sur cette étude qui se fondera sur les renseignements que l'on recueillera auprès de 2,000 réfugiés venus au Canada en vertu du Programme spécial d'aide aux réfugiés tchécoslovaques, l'automne et l'hiver derniers.

Le ministère pourra ainsi recueillir des données sur les problèmes d'emploi qui confrontent les réfugiés, ceux du logement, et de la langue. On pourra aussi établir comment ces réfugiés ont réussi à s'intégrer à la vie canadienne. Il s'agira d'une partie d'un projet de recherche destiné à recueillir des renseignements et des opinions d'un groupe représentatif de tous les immigrants.

Entre septembre 1968 et mars 1969, 11,153 Tchécoslovaques se sont établis au Canada; de ce nombre, 5,745, soit plus de 50 pour cent, se sont établis en Ontario; 1,353 se sont dirigés vers l'Alberta; 1,331 vers le Québec; 1,257 vers le Manitoba; 932 vers la Saskatchewan et 145 vers les provinces Atlantiques; un seul s'est établi au Yukon.

Des 11,153 réfugiés tchécoslovaques, 6,639 étaient des chefs de famille ou des adultes n'ayant aucune personne à charge, tous destinés à la population active; quelque 4,159 de ceux-ci étaient en mesure de continuer à pratiquer leur métier ou de poursuivre leur carrière au Canada; un nombre supplémentaire de 2,617 ont trouvé une autre occupation. (Certains réfugiés ont changé plus d'une fois d'emploi.)

Tout semble indiquer, selon M. MacEachen, que la politique canadienne touchant les réfugiés tchécoslovaques a permis d'accueillir un pourcentage plus élevé de main-d'oeuvre spécialisée, de techniciens et de travailleurs intellectuels que n'en amène le mouvement ordinaire des immigrants depuis l'après-guerre.

La plupart des réfugiés, a-t-il dit, étaient hautement spécialisés ou avait fait des études avancées; un grand nombre étaient versés dans diverses disciplines, notamment en astronomie et en physique nucléaire.

L'étude s'échelonnera sur une période de trois ans. C'est dire que les 2,000 réfugiés choisis au hasard seront consultés à trois reprises.

Plusieurs centaines de nouveaux-venus ont l'intention de poursuivre leurs études post-secondaires, cette année, études qu'ils ont dû interrompre par suite du bouleversement politique qui s'est produit dans leur mère patrie.

## Les Franco-albertains demeurent réticents devant l'enseignement en français

EDMONTON — D'après un article paru la semaine dernière dans l'hebdomadaire français d'Edmonton, le "Franco-albertain", les Albertains d'expression française ne sont pas encore convaincus que l'enseignement en français pourra aider plutôt que nuire à leurs enfants. C'est du moins ce qu'ont révélé dernièrement deux officiers du ministère de l'Education de la province.

Selon M. Philippe Lamoureux, directeur associé au curriculum, les Franco-albertains préféreraient que leurs enfants soient éduqués en anglais plutôt qu'en français et ce, d'une part, parce que ce serait plus difficile d'apprendre deux langues qu'une seule mais aussi, et surtout, parce que les enfants ayant poursuivi des études bilingues ou entièrement françaises se trouveraient "handicapés" à leur sortie de l'école secondaire.

M. Lamoureux s'est dit confiant que le comité chargé du curriculum d'études françaises pourra éventuellement apaiser les craintes des parents puisque, selon lui, les élèves poursuivant des études bilingues ne pourront qu'en retirer plus de satisfaction personnelle et de richesse culturelle.

M. Lamoureux a ajouté que les cours en français avaient été axés jusqu'ici sur la littérature française mais que l'on voulait maintenant les faire porter davantage sur le français requis dans l'industrie et le commerce.

Quant au directeur, M. Hrabi, il est d'avis que le curriculum français doit se renouveler sans cesse. Il a déclaré que le ministère a déjà obtenu ou fait préparer des traductions de manuels de chimie, de biologie et de mathématiques pour les cours dispensés dans les classes intermédiaires.

Il a ajouté que son comité visait à préparer un curriculum valable de la première à la douzième année, afin de permettre à l'étudiant d'utiliser le français durant toutes ses études.

Comme l'on sait, la Loi scolaire de l'Alberta permet l'enseignement entièrement en français en première et deuxième années, sauf une heure d'anglais oral par jour. A partir de la troisième année, l'enseignement doit se faire à part égale en français et en anglais.

Un autre problème soulevé par M. Lamoureux est celui de la lecture; le comité étudie actuellement la question à savoir si les élèves devraient apprendre à lire d'abord en français ou, simultanément, en français ou en anglais. Il a déclaré que plusieurs professeurs sont d'avis que les étudiants qui ont d'abord appris à lire en français peuvent ensuite compléter tout le programme de lecture anglaise en deux mois seulement.

**Lors du congrès national d'Investors Syndicate Ltd. qui se tiendra prochainement à Banff, Alberta, M. Louis Lemoing, de St-Boniface, sera le seul représentant débutant de cette société à adresser la parole aux congressistes. A l'emploi d'Investors Syndicate depuis à peine six mois, M. Lemoing sera invité à expliquer comment il a recours aux moyens audio-visuels pour renseigner ses clients éventuels.**




M. Charles-Edouard Lacroix, de St-Boniface, le "Canadien au casque fleuri de reines-marguerites" qui était le premier soldat allié à entrer dans Rouen le 30 août 1944, a été accueilli à nouveau, samedi dernier, dans la capitale normande où l'on fêtait le 25e anniversaire de la Libération. Ci-dessus, M. Lacroix est photographié à la descente d'avion à Paris.

(Photo Air Canada)

## Une récolte de 680,000,000 de boisseaux de blé

D'après le dernier rapport de United Grain Growers, les agriculteurs des Prairies devraient récolter cette année 680 millions de boisseaux de blé, soit 110 millions de boisseaux de plus que la moyenne établie pour les dix dernières années. Les prévisions de United Grain Growers estiment que le blé devrait rendre en moyenne 27.8 boisseaux l'acre.

On prévoit que le Manitoba produira 68.7 millions de boisseaux de blé, 84.5 d'avoine, 47.5 d'orge, 11.8 de lin et 3.3 de colza. En Saskatchewan on s'attend à en récolter 465.6 millions de blé, 129.3 d'avoine, 107.9 d'orge, 11.6 de lin et 21.5 de colza.

La production record a été enregistrée en 1966 alors que les cultivateurs des trois provinces des Prairies ont récolté 807 millions de boisseaux de blé.

Le 31 juillet il restait 848 millions de biosseaux de blé non vendus!

En 1969-70

## Ottawa versera $8,850,305 pour la formation professionnelle des travailleurs du Manitoba

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan MacEachen, a annoncé le 22 août dernier la signature d'ententes avec le Manitoba prévoyant un accroissement de 28 pour cent dans l'achat de cours de formation des adultes. Ces ententes en effet prévoient l'affectation, au cours de l'année financière 1969-7970, de quelque $8,850,305 pour procurer aux travailleurs du Manitoba l'occasion de se perfectionner tout en touchant des allocations durant leur formation.

Deux ententes ont été signées par M. MacEachen et le ministre de l'Education du Manitoba, en vertu de la loi fédérale sur la formation professionnelle des adultes (FPA).

Aux termes des ententes que l'on vient de signer, le gouvernement fédéral achètera du Manitoba, durant l'année financière 1969-1970, des cours de formation professionnelle destinés aux adultes pour un montant allant jusqu'à $2,993,600. La sélection des adultes et l'endroit où les cours sont dispensés se font par les conseillers en main-d'oeuvre des 13 Centres de Main-d'oeuvre du Canada dans la province.

Une somme supplémentaire de $316,000 est prévue à l'achat de cours d'apprentissage dans la province.

En outre, le gouvernement fédéral déboursera jusqu'à $5,541,705 à des fins d'allocations versées aux adultes qui reçoivent une formation aux termes du programme de la FPA. Sont admissibles à ces allocations les élèves qui font partie de l'effectif ouvrier depuis trois ans ou qui ont au moins une personne à charge.

Des ententes analogues signées avec d'autres provinces seront bientôt annoncées.

L'an dernier, 4,954 adultes ont suivi au Manitoba des cours de spécialisation, de recyclage ou de perfectionnement en vertu du programme de la FPA. Ces cours, échelonnés sur une période variant d'une semaine à 12 mois, ont constitué 363,675 jours de formation. On prévoit cette année un accroissement de 110,825 dans ce nombre de jours.

En outre, l'an dernier, 1,223 apprentis du Manitoba ont reçu une formation en vertu de la FPA. Cela représente 32,640 jours de formation. On s'attend qu'intervienne au cours de la présente année une augmentation de 42,000 dans le nombre de jours de formation.

Le programme de Formation Professionnelle des Adultes, institué en avril 1967, se propose d'accorder aux adultes de l'effectif ouvrier l'occasion d'accroître leur capacité de gain ou l'occasion d'obtenir un emploi.

L'âge des requérants doit être supérieur d'un an à celui que reconnait la province pour l'abandon des études.

L'objectif fondamental de la FPA vise à trouver des débouchés dans des emplois productifs; à aider le particulier à décrocher le meilleur emploi convenable dans le plus bref délai possible et à procurer à l'employeur la main-d'oeuvre appropriée au moment où il en a besoin.

# ÉDITORIAL

## Des hommes guettés

Le ministre de la Consommation et des Affaires corporatives du Manitoba, M. René Toupin, n'était pas trop content la semaine dernière d'un récent article du Globe and Mail de Toronto qui le présentait comme le ministre des coopératives et le faisait passer pour un activiste de la communauté franco-manitobaine.

M. Toupin ne pouvait pas laisser inaperçues les inexactitudes de l'influent quotidien torontois. Il était assez évident que les termes employés par le reporter de Toronto ne provenaient pas d'une mauvaise connaissance de l'anglais. Les erreurs étaient trop calculées pour ne pas y déceler les oreilles de l'"establishment" politique et financier.

Quoi qu'il en soit de notre soupçon, l'incident aura pour le moins servi à mettre M. Toupin et ses collègues sur leurs gardes. Ils doivent admettre que depuis qu'ils sont au pouvoir ils sont des hommes guettés. Une certaine presse, qui, à la suite d'un "establishment" déçu, s'est empressée de leur épingler l'étiquette "socialsite" (au sens péjoratif du mot), surveille de près leurs moindres gestes ou paroles et les interprète de la façon qu'il lui plait.

Il faut baucoup d'expérience pour manoeuvrer en de telles circonstances. Il faut surtout se contenter d'affirmations solidement étayées d'arguments irréfutables. Sinon, il est préférable de rester discret et d'être un homme de peu de paroles mais de beaucoup d'actions.

J.-P. A.

☆ ☆ ☆

## Le perfectionnement professionnel

Un communiqué de la Manitoba Teachers' Society, la semaine dernière, faisait état d'une déclaration du directeur adjoint des programmes de perfectionnement professionnel de la M.T.S., M. Jean Gisiger.

S'adressant aux participants d'un séminaire sur le perfectionnement professionnel des enseignants, M. Gisiger a déclaré qu'un plus grand nombre d'enseignants devraient faire partie de ces programmes de formation continue: ils devraient les organiser, les diriger, les inspirer.

Il va de soi qu'aujourd'hui tout professionnel doit s'adonner continuellement à son propre perfectionnement. Personne ne peut prétendre qu'un diplôme quelconque lui garantit le sommet de la science ou même de la compétence. Il y a toujours quelque chose à apprendre, de nouvelles notions à acquérir, des attitudes à améliorer, à modifier, à corriger, à perfectionner.

Que les responsables de l'enseignement et de l'éducation en ressentent pour eux-mêmes ce besoin, c'est un bon signe. Le communiqué ne dit pas ce en quoi consiste ce programme de perfectionnement. Nous nous sommes demandé si l'art du bon langage en faisait partie. Nous osons l'espérer. En effet, à quoi servirait de connaitre toutes sortes de techniques, si l'art fondamental de l'éducation, à savoir la communication par la parole, n'était pas constamment cultivé, enrichi, perfectionné. Ce serait vraiment triste si nos enseignants franco-manitobains, quels qu'ils soient, se croyaient indignes d'une telle préoccupation.

J.-P. A.

☆ ☆ ☆

## S'y prépare-t-on?

Il y aura bientôt un an que les Franco-Manitobains auront eu leur congrès-rallye. Si nous avons bonne mémoire, une autre assemblée générale devrait avoir lieu avant la fin de cette année.

Rien d'officiel n'a encore été communiqué à ce sujet mais nous supposons que les dirigeants de la SFM y songent déjà et qu'ils ne tarderont pas à en avertir les comités locaux ou régionaux qui se sont constitués l'année dernière et qui n'ont pas peu contribué à créer de l'intérêt chez une certaine partie de la population.

On pourrait peut-être commencer par établir le bilan de ce qui a été accompli jusqu'ici, ou de ce qui n'a pas été fait. Dans ce dernier cas, il serait important d'en chercher les causes réelles. Il faudrait aussi ré-examiner la constitution qui a été approuvée plutôt en vitesse au congrès de décembre dernier. Il serait utile d'en préciser certains articles. L'ensemble du document gagnerait aussi à être écrit à nouveau cette fois dans un style plus concis, plus clair et donc, plus français.

Ce ne sont là que quelques suggestions destinées à déclencher une mise en branle qui ne devrait pas trop tarder.

J.-P. A.

## La criminalité en hausse de 122% aux Etats-Unis

WASHINGTON — Depuis 1960, le crime a augmenté de 122 pour cent aux Etats-Unis, alors que l'accroissement de la population n'a été que de 11 pour cent, révèle un rapport du FBI pour l'année 1968.

L'an dernier, on a enregistré 4,400,000 crimes graves, soit 17.5 pour cent de plus qu'en 1967 et 121.7 pour cent de plus qu'en 1960. L'indice national de criminalité par 100,000 personnes a grimpé en 8 ans de 98.9 à 2,234.8, soit un peu plus d'un crime par 50 personnes. Le crime a augmenté de 18 pour cent dans les grandes villes, de 17 pour cent dans les banlieues et de 11 pour cent dans les régions rurales.

Au fur et à mesure que les crimes augmentent, l'efficacité de la police diminue. Le rapport indique en effet que les crimes éclaircis par la police ont diminué de 7 pour cent en 1968, marquant un déclin global de 32 pour cent depuis 1960.

On a dénombré 13,650 meurtres aux Etats-Unis l'an dernier, soit 11.5 pour cent de plus qu'en 1967 et 36 pour cent de plus qu'en 1960. Les meurtres commis au moyen d'armes à feu ont augmenté de 71 pour cent depuis 1960. Les crimes contre la propriété ont causé pour $1 milliard de pertes. Par catégorie, l'augmentation de la criminalité en 1968 par rapport à 1967 est la suivante: vols qualifiés 30%, viols 15%, meurtres 13% (la plus forte augmentation en dix ans), agressions 11%, vols 21%, vols de voitures 19%, cambriolages 14%.


**La Liberté et le Patriote**

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage




Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

**ABONNEMENT ANNUEL**
**Canada: $5.00**

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

**Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.**


### LE CARNET POSTAL

En 1840, les Postes de Londres concluent un contrat avec Samuel Cunard pour le premier service de transport du courrier par paquebot entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.




**La campagne "United Appeal" au bénéfice de diverses oeuvres de bienfaisance a déjà commencé en certains endroits. Cette petite fille a trouvé un moyen d'aider à la cause: il lui faut beaucoup de sous pour compléter son dessin. (Photo TTS)**

## Responsabilité partagée

Ce n'est pas la première fois (ni probablement la dernière) que l'on entend les porte-parole syndicaux insister pour que les travailleurs de l'usine aient un plus grand rôle à jouer dans les décisions que prend la direction.

La fonction de la direction, allèguent-ils, peut souvent être partagée avec les simples employés, voire leur être déléguée. Une fois que ces derniers auront leur mot à dire dans les prises de décisions, ils se sentiront beaucoup plus intéressés au succès de l'entreprise.

A première vue, l'argument parait valable et mérite certes une réponse plus complexe que la première qui nous vient à l'esprit, c'est-à-dire que les qualifications spéciales d'un patron, tout comme celles d'un machiniste, d'un électricien ou d'un médecin, ne sont guère transférables.

La première preuve que peut fournir un directeur de sa compétence, c'est de faire réaliser des bénéfices par l'entreprise dont il est responsable. Si un établissement à but lucratif est dirigé par des personnes qui ne parviennent jamais à faire des profits, son espérance de vie est très limitée.

Il ne saurait en être autrement. Les actionnaires dont les capitaux fournissent à la compagnie les moyens d'acheter les matières premières, le matériel, les locaux et tout ce que comporte l'exploitation en question sont en droit d'espérer un rendement raisonnable de leur placement, et il est peu probable qu'ils resteront longtemps associés à une entreprise qui n'arrive pas à le leur verser.

Abstraction faite de leur point de vue, il reste qu'une société qui ne parvient pas à réaliser assez de bénéfices n'aura pas les moyens de renouveler les fonds absorbés par la dépréciation ni ceux que requiert l'expansion.

D'autre part, s'il est indubitable que la réalisation de bons profits doit être le premier souci d'une direction efficace, celle-ci ne pourra guère atteindre ce but sans la collaboration la plus entière des employés. S'assurer de leur collaboration la plus entière demeurera donc toujours l'une des fonctions primordiales du patronat.

C'est à lui qu'incombe également la responsabilité tout aussi fondamentale de pratiquer la plus grande économie possible dans l'achat et l'utilisation des matières premières; c'est encore lui qui doit voir à ce que la production soit effectuée avec le plus haut degré d'efficacité et à ce que les produits qui sortent de l'usine soient vendus au plus grand avantage de l'entreprise.

La meilleure volonté du monde ne suffit pas ici; ce sont là des fonctions qui requièrent l'attention et les directives de spécialistes rompus à ce genre de travail; elles ne peuvent être déléguées aux employés qui ne possèdent pas la formation qui est à la base des décisions que ces experts ont à prendre; on ne saurait les partager entre les employés qui n'ont pas le calibre voulu.

Il est clair que la prospérité d'une entreprise est d'un intérêt vital pour tous les employés quel que soit leur échelon, et un chef d'entreprise "dans le vent" admet d'emblée que des suggestions en vue d'améliorer certains aspects de son exploitation sont souvent le fait de travailleurs qui ne font pas partie des cadres. Il est arrivé fréquemment que des sommes importantes ont été versées à ces derniers pour des suggestions qui ont valu une épargne considérable à une compagnie et ces cas ont fait la manchette. Ce dont on entend moins souvent parler, c'est du fait que des milliers de suggestions de moindre importance ont néanmoins rapporté des récompenses proportionnelles à leurs auteurs et que la direction les a mises en pratique avec reconnaissance.

Lorsqu'un employé sait que ses patrons accueillent favorablement ses suggestions, il devrait se sentir grandement concerné dans le succès de la compagnie. Un employé qui soumettrait fréquemment des suggestions d'application facile et propres à couper sensiblement les dépenses se trouverait par le fait même à réclamer une part de responsabilités spéciales en tant que membre de l'équipe de direction. La chose s'est déjà vue.

Ceci dit, il importe de bien faire comprendre qu'il existe toute la différence au monde entre, d'une part les suggestions, et, d'autre part, la direction, voire la consultation. Comme l'a démontré l'expérience des pays communistes, la direction ne peut faire efficacement son travail si elle est assujettie à ce genre de contrôle.

Bref, toute tentative d'ingérence ou de compromis avec la liberté que doit avoir la direction de prendre les décisions qu'elle juge nécessaires dans le plus grand intérêt de la compagnie ne peut qu'avoir des répercussions néfastes pour tous les employés.

Organiser le travail de telle sorte que chaque membre de l'effectif donne son meilleur rendement constitue un défi qui confronte naturellement le patronat. La responsabilité que chaque employé partage est celle de rendre l'entreprise prospère mais c'est la direction qui doit décider qui doit faire quoi, de quelle façon, à quel moment et en quel lieu.

Ce qu'il est convenu d'appeler le "contrôle des travailleurs" est un concept tout simplement inefficace.

**(Industrie, juillet 1969)**

**"Nulle société n'est en mesure de se livrer à ceux dont l'objectif est l'agitation populaire. L'anarchisme ouvre la voie à l'autoritarisme. De deux choses, l'une! Ou nous vivrons sous un régime au sein duquel la discipline habitera le coeur de chaque citoyen libre et responsable, ou nous serons victimes de mesures répressives destinées à rétablir l'ordre. Quiconque chérit la liberté priera pour que la première situation prévale tout en se gardant bien de poser des gestes susceptibles de nous amener à la seconde"...**

**(John W. Gardner, secrétaire du département de la Santé, de l'Education et du Bien-être dans l'administration Johnson et ancien président de la Carnegie Corporation.)**

## La Goodrich accusée de fraude

WASHINGTON — Un ancien employé de la B. F. Goodrich Co. a déclaré le 13 août au Congrès qu'ayant refusé d'écrire un article favorable au sujet des freins d'avions qu'il considérait comme "dangereux", on lui avait répondu: "Faites ce qu'on vous dit".

M. Kermit Vandiver, ancien rédacteur scientifique de la Goodrich, témoignait devant la commission économique conjointe de la Chambre et du Sénat, dont le président, le sénateur William Proxmire, a accusé la compagnie Goodrich d'avoir publié de faux rapports sur les freins qu'elle fabriquait pour les chasseurs 7D de l'aviation militaire. La compagnie ayant nié cette allégation, le sénateur a demandé qu'on fasse comparaître M. Vandiver devant la commission.

Le témoin a déclaré que, comme il refusait obstinément d'écrire un faux rapport, son supérieur lui a dit: "J'en ai assez d'entendre parler de ce maudit rapport. Ecrivez ce sacré article et bouclez-la". Quand il a insisté sur le fait que les freins pouvaient causer un accident ou la mort du pilote, on lui a répondu: "Faites simplement ce qu'on vous dit de faire".

M. Vandiver, qui est actuellement à l'emploi du "Troy (Ohio) Daily News", a ajouté que le rapport, qu'il avait refusé d'écrire mais auquel il avait collaboré contre son gré, a été publié en juin 1968 et que des vols d'essai ont eu lieu par la suite à la base aérienne d'Edwards, en Californie, pour mettre à l'épreuve le nouveau dispositif de freinage.

## *Cessez de parler et commencez à écouter*

**En avril dernier, on a demandé à M. V.-O. Marquez, président de la Northern Electric Co. Ltd., de prendre la parole devant l'Association du personnel de Toronto; il a intitulé sa conférence "La communication dans les temps modernes", et lui a donné comme sous-titre "Ce qui entre par une oreille sort par l'autre". Les passages ci-dessous tirés de la conférence signalent les obstacles à la véritable communication.**

**Vous avez de bonnes idées, mais personne n'écoute, donc vous ne communiquez pas. La transmission des idées requiert un auditeur attentif.**

Si nous admettons comme définition de la communication "un partage de l'information et un échange des idées", il en découle certaines conclusions importantes; en effet, le partage de même que l'échange impliquent un processus réciproque qui nous oblige à recevoir aussi bien qu'à transmettre et à transmettre aussi bien qu'à recevoir. Les circonstances entourant le partage de l'information ne sont pas les mêmes que celles qui entourent l'échange des idées. Dans le partage de l'information, le processus est relativement simple. Les faits et les connaissances, comme les données statistiques, sont en eux-mêmes dénués de tout aspect émotif. Pour qu'ils soient transmis, il suffit avant tout que celui qui les possède soit prêt à les partager. Les obstacles à la communication de l'information proviennent plutôt du peu d'empressement, pour des raisons personnelles, à la transmettre, de la part de celui qui la possède, que du refus de l'accepter, de la part de celui qui la reçoit.

Par contraste, le processus de l'échange des idées est bien plus compliqué, et le principal obstacle qui se dresse est ordinairement le contraire de ce qui nuit au partage de l'information. En général, on communique ses idées et ses opinions spontanément et même abondamment. Les difficultés qui surgissent dans l'échange des idées sont presque exclusivement dues à la répugnance de l'auditeur à écouter ce qui se dit. Pour qu'il y ait un véritable échange d'idées, il faut que deux courants d'opinions agissent l'un sur l'autre. De fait, lorsque les tenants de deux courants d'opinions s'échangent des idées, il est normal de s'attendre à ce que chaque courant d'opinion influence l'autre et soit influencé par l'autre. Bien plus, nous pouvons conclure que la communication au sens propre du mot doit changer ou modifier, au moins dans une certaine mesure, les idées ou opinions premières de chacune des parties, par suite de l'influence de l'une sur l'autre. S'il n'en a pas été ainsi, si les opinions sont demeurées exactement ce qu'elles étaient au début, il n'y a vraiment alors pas eu de communication.

En termes plus simples, on peut dire que dans la communication de l'information les difficultés se présentent au point de départ, tandis que dans la communication des idées, elles se présentent au point d'arrivée.

**Que tous ceux d'entre vous qui désirent parler, et encore parler, se lèvent. Comment, tout le monde! Lorsque tous parlent, il n'y a plus de communication, parce qu'il n'y a personne pour écouter.**

J'ai l'impression que le véritable noeud du problème actuel de la communication dans le monde, le foyer d'où proviennent la plupart des difficultés que nous éprouvons pour réaliser l'interaction des idées, ainsi que le point de départ de beaucoup d'autres problèmes secondaires, c'est la tendance foncière de chaque membre de la société à chercher presque uniquement à communiquer ses propres idées et à oublier presque complètement la nécessité d'être réceptif aux idées d'autrui. Dans le domaine physique, nous avons perfectionné des moyens qui nous permettent de transmettre les idées plus loin, plus rapidement et, en général, plus efficacement. Nous utilisons des voies de communication plus nombreuses et plus variées pour nous assurer que nos opinions seront entendues par ceux auxquels nous croyons qu'elles s'adressent. Toutefois, si nos auditeurs n'écoutent pas nos avis avec plus d'attention et plus de soin que nous n'en mettons à écouter les leurs, il est presque certain que nous "prêcherons dans le désert".

Lorsque tous parlent et que personne n'écoute, il n'y a plus de communication, mais uniquement du tapage. Il n'est pas étonnant alors de constater que même les techniques de communication les plus perfectionnées n'aident pas à améliorer la communication ni, par conséquent, la compréhension.

**Certainement, nous acceptons votre point de vue, pourvu qu'il coïncide avec le nôtre. Pas étonnant que les travailleurs n'écoutent pas toujours la direction, et vice versa.**

Si les patrons n'écoutent pas les ouvriers, les ouvriers n'écouteront pas non plus les patrons; si les administrateurs d'université n'écoutent pas les étudiants, les étudiants n'écouteront pas non plus les administrateurs; si le gouvernement n'écoute pas l'industrie, l'industrie n'écoutera pas non plus le gouvernement. Il est cependant intéressant de noter que nous trouvons tous quelqu'un pour nous écouter. Nos appareils récepteurs, habituellement fermés hermétiquement aux idées étrangères, s'ouvrent automatiquement et instantanément dès qu'une personne exprime un point de vue qui coïncide avec le nôtre. Nous entendons immédiatement les voix qui disent ce que nous pensons au-dedans de nous-mêmes. Nous écoutons avec enthousiasme l'écho de nos pensées.

Toutefois, si la communication tend à réaliser l'interaction des opinions et qu'elle vise par conséquent à changer notre manière de voir, écouter nos propres paroles ou celles de personnes qui pensent exactement comme nous ne produira jamais d'interaction. Le mélange d'idées analogues, comme le croisement consanguin dans l'ordre biologique, conduit invariablement à une détérioration plutôt qu'à une amélioration.

Chaque groupe dont les membres pensent de la même manière pose d'abord la prémisse voulant que ce soit l'autre type qui fasse obstacle à la communication, — l'autre type qui, pour une raison ridicule quelconque, ne veut jamais écouter les idées éminemment sensées que nous essayons de lui inculquer. Selon le rang que nous occupons dans l'échelle sociale, nous justifions notre point de vue. Chacun de nous s'engage résolument à "éduquer" l'autre type, dont la seule faiblesse est d'être ignorant ou partial, ou assoiffé de pouvoir, ou de ne pas savoir ce qui est bon pour lui et pour le reste de la société. Notre conception de la "liberté de pensée" semble être que nous sommes prêts à tolérer n'importe quel point de vue, pourvu qu'il ne diffère pas du nôtre.

Notre penchant ordinaire pour la communication à sens unique tend également à engendrer d'autres sous-produits singuliers et destructeurs. Parmi ceux-ci, il y a ce que j'appellerais "l'effet contagion", qui est presque toujours associé aux rumeurs. Une rumeur est un bruit qui court et qui porte généralement sur des gens qui pensent autrement que nous. Les rumeurs ont de nombreuses caractéristiques; en particulier, elles sont vagues, préjudiciables, souvent dépréciatrices et parfois même diffamatoires. Elles se répandent comme les maladies contagieuses et circulent en sens unique à l'intérieur d'un groupe de personnes qui ont les mêmes idées, à la vitesse de la lumière.

Les rumeurs étant fondées sur une information imprécise ou tout simplement fausse, on pourrait croire qu'elles se rectifient facilement en remplaçant tout simplement le faux par le vrai. Si les rumeurs sont contagieuses comme la rougeole, les rectifications ne le sont pas. C'est déplorable, mais il ne suffit jamais de traiter le premier malade. Le remède, contrairement à la maladie, n'est pas contagieux.

**La consultation peut inspirer la confiance mutuelle, ce qui crée un climat favorable à la négociation portant sur des intérêts communs aux deux parties.**

La transmission des idées en un seul sens, au lieu de la communication dans les deux sens, s'est si solidement installée dans notre société que les efforts visant à renverser cette tendance sont toujours accueillis avec défiance. Il y a deux ans, le Conseil économique, alors sous la présidence de M. John Deutsch, a tenu une conférence à Ottawa, à laquelle on avait invité les représentants du patronat et des syndicats. La conférence avait pour but de faire valoir devant ces deux groupements la proposition voulant que le processus de la négociation collective, qui se déroule généralement dans une atmosphère d'antagonisme, pourrait être complété avec avantage par un processus distinct mais parallèle; dans ce processus, le dialogue entre les deux groupes mettrait en valeur la collaboration plutôt que l'antagonisme. Le but de ce nouveau processus, donnait-on à entendre, serait de découvrir et d'explorer les nombreux domaines où les intérêts et les objectifs des patrons et des syndicats se rencontrent au lieu de s'opposer. Ce processus de collaboration pourrait au moins préparer un terrain de plus grande confiance mutuelle qui servirait, de temps à autre, de point d'appui au processus de la négociation collective. Les deux groupements n'ont accordé que peu ou pas d'appui aux propositions faites lors de cette conférence tenue à Ottawa.

**La consultation existe à la Northern Electric. De part et d'autre, on constate qu'il faut se défaire des vieilles rengaines pour parvenir à une franchise et à une sincérité véritables.**

A la Northern Electric, nous avons décidé d'en faire l'essai et au cours de l'année dernière nous avons établi des comités d'usine dans nos nombreux établissements. Ces comités se réunissent régulièrement et, à chaque endroit, ils se composent de représentants du syndicat, ou des syndicats accrédités, et de représentants de la direction de l'établissement. Nous essayons de créer un climat de franchise et de sincérité afin que chacun des deux groupes puisse exprimer sa manière de voir les problèmes, les détails complexes et les possibilités de notre entreprise.

J'ai la conviction personnelle que nous devons apprendre à agir de cette façon si nous voulons survivre et soutenir la concurrence dans le nouveau monde industriel, et si nous voulons que ce soit possible pour tous ceux qui sont au service des sociétés, qu'ils fassent partie des cadres ou du groupe des travailleurs, de tirer de leur travail la satisfaction à laquelle ils ont droit. Toutefois, dès le départ, chacune des parties doit surmonter de grands handicaps. Les patrons éprouvent de la difficulté à ne plus se servir des comités comme s'ils étaient des forums d'information, des amphithéâtres où ils puissent exposer leur point de vue, ou simplement une autre occasion de parler sans écouter. De plus, les patrons hésitent à se défaire de leur conception habituelle et négative de la communication de l'information, selon laquelle rien ne doit transpirer que ce qui est absolument nécessaire, et à la remplacer par la conception positive voulant que toute l'information soit partagée, excepté ce qu'il ne convient évidemment pas de divulger avant un certain temps. Transmettre l'information par simple besoin de connaitre représente un obstacle sérieux à la véritable communication dans les deux sens. Les patrons ne semblent pas toujours, non plus, saisir la différence, dans le "degré d'importance", entre la communication de vive voix, qui invite à faire des observations et à poser des questions, et la communication écrite, plus officielle, où le souci de la clarté et de la précision exclut souvent une atmosphère d'amitié, de sincérité et de franchise, tout en ne permettant pas d'entamer la discussion.

Du côté des travailleurs, les syndicats doutent fortement de la sincérité des patrons, de leur bonne volonté à les informer franchement et, surtout, de leur bonne volonté à les écouter. Ils craignent que les comités du genre que j'ai décrit ne soient en réalité qu'un instrument machiavélique destiné à rendre les syndiqués moins fermes et cela pour servir les fins unilatérales des patrons. Bien plus, les syndiqués se posent intérieurement mais sérieusement des questions au sujet du nouveau rôle que joueraient les syndicats si, effectivement les patrons faisaient preuve d'honnêteté et de sincérité, et si le processus de l'interaction fonctionnait bien.

• • •

Le mot "dialogue" est l'un de ceux qui sont à la mode dans notre société moderne. "Dialogue" n'est qu'un autre mot pour désigner la communication. Ce mot veut dire que des gens d'opinions différentes auront l'occasion d'échanger leurs points de vue avec d'autres. Toutefois, le véritable problème est de persuader chacune des parties d'écouter les idées de l'autre partie, puis de reviser et de remettre en question ses propres idées. Peut-être devrions-nous prendre comme devise pour demain, pour la semaine prochaine ou pour l'année prochaine de "cesser de parler et de commencer à écouter".

**(Extrait de Travail d'équipe dans l'industrie, juin 1969)**

## Le pays de l'avenir attire 20,000 Américains en 1968

OTTAWA — L'année dernière, plus de 300,000 personnes ont quitté leurs pays d'origine, un peu partout dans le monde, pour venir tenter leur chance et commencer une vie nouvelle aux Etats-Unis.

Pendant ce temps, à l'insu de la plupart de leurs concitoyens, plus de 20,000 Américains pliaient bagage, fermaient boutique et prenaient la direction nord, vers le Canada, pour des raisons à peu près identiques.

Certains s'établiront en permanence dans notre pays, d'autres retourneront aux Etats-Unis après avoir fait fortune et s'être bâti une réputation; d'autres enfin n'ont encore pris aucune décision.

Certains ont quitté les Etats-Unis en raison du malaise vague et indéterminé causé par les événements actuels; d'autres, pour des motifs d'ordre pécuniaire ou idéologique; d'autres enfin, pour commencer une nouvelle existence dans les régions peu peuplées de notre immense pays.

**Le droit au travail**

Tous ont obtenu la condition "d'immigrants reçus" dans notre pays, ce qui leur donne droit d'occuper un emploi.

Ce chiffre de 20,000 est deux fois plus élevé que celui d'il y a six ans. Par suite de ce bond, les Etats-Unis occupent maintenant la deuxième place, après la Grande-Bretagne, comme pays d'origine des nouveaux venus au Canada.

Les nouveaux arrivants des Etats-Unis sont surtout des couples mariés, — professeurs, hommes d'affaires, propriétaires de ranchs, techniciens en radiologie, ingénieurs, journalistes, plombiers. Les hauts fonctionnaires canadiens de l'immigration estiment que ceux qui désirent éviter la conscription représentent moins de 2,000 des 20,000 personnes qui ont traversé la frontière.

**Montreal Gazette, le 16 mai 1969.**

# Premier contact avec la France

C'était dur à croire, mais j'étais vraiment à l'aéroport d'Orly en France! Comme c'était la première fois que je sortais du Manitoba, ce n'est pas sans un peu d'appréhension que je me demandais comment allaient se passer les prochains 21 jours. Notre horaire était tout préparé. Nous devions passer deux jours à Paris, deux jours à Orléans, huit à Amiens, une journée à Rouen et une semaine à Caen pour ensuite revenir à Paris jusqu'à notre départ le 2 août...

Notre horaire fut suivi de près et nous avons visité toutes ces jolies villes ainsi que d'autres situées dans les environs. Nous avons vu la Seine, la Loire, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et le défilé du 14 juillet. Les amateurs de l'art ont admiré les lignes élégantes des grandes cathédrales de France et les chefs-d'oeuvre que contiennent les musées d'Amiens, d'Orléans et du Louvre. Beaucoup de choses nous ont impressionnés et parfois même choqués. Cependant, ce qui m'a le plus frappée en France, c'est bien ses gens, leurs coutumes, leur mode de vie, et je dirais même leur façon de conduire.

En entrant dans la ville de Paris, on se rend compte très très vite qu'on n'est plus à Winnipeg ou à St-Boniface. Les grosses voitures que l'on voit partout chez nous n'existent plus. Au lieu d'elles, on aperçoit stationnées un peu partout sur les trottoirs ou nez à nez au long des rues étroites, des Renault, des Citroen, des DS ou encore des Deux-Chevaux. Elles nous donnent l'impression d'être des petites voitures qui n'avancent pas très vite mais lorsqu'un Français est au volant, ça bouge! Même si les rues sont beaucoup moins larges qu'au Canada, on conduit à des vitesses très élevées. Le conducteur français sait où il veut aller et il veut s'y rendre vite! Il s'impatiente, il fonce dans la plus petite des ouvertures, il prend des risques en doublant son voisin même si une autre voiture s'en vient. Souvent il y a cinq ou six rues qui débouchent au même endroit mais les Français savent comment s'y prendre... Ils avancent, ils reculent, ils tournent et après un moment, ils en sortent avec peut-être quelques dommages à leur voiture, mais ils sont vainqueurs!

Traverser la rue présente quelques problèmes. Rien n'est ordonné comme ici où lorsque le signal dit "WALK" toute la circulation arrête et les piétons passent sans aucun danger. En France, les piétons traversent un peu partout dans la rue, lorsqu'ils veulent ou lorsqu'ils le peuvent. Il n'est pas rare de voir des gens se faufiler entre les automobiles ou courir dans la rue et obliger l'automobiliste à s'arrêter. Mais tout cela est normal pour eux: l'automobiliste est toujours en alerte, les piétons sont vifs.

On nous a dit en arrivant que les Parisiens avaient la réputation d'être des gens peu accueillants et snobs qui étaient souvent indifférents aux problèmes des touristes. Aucun des Parisiens que nous avons rencontrés n'a tenu à sa réputation. Sur les rues, les gens étaient toujours prêts à nous aider, nous donner des directions ou de l'information sur la manière de se servir du téléphone ou comment se rendre au métro. Les gendarmes étaient particulièrement attentifs à nos besoins; à tout instant de la journée ou de la nuit, nous les arrêtions pour leur demander des renseignements et nous étions reçus avec un salut et un sourire.

Mais il n'y avait pas seulement Paris; partout où nous sommes allés nous étions reçus avec le même accueil chaleureux. Les Français savent nous mettre à l'aise et nous donner l'impression que nous sommes chez nous. Ceci est particulièrement vrai pour Amiens où nous avons habité dans des familles. Pendant huit jours nous avons pu connaître le mode de vie des Français. Ce fut un plaisir d'y prendre part, même si quelques-unes de leurs coutumes étaient différentes des nôtres.

Je fus surprise les premiers jours lorsque la famille reçut chez elle de bons amis. C'était frappant de les voir se saluer non seulement avec une poignée de main, mais avec un baiser. C'était une coutume que je croyais uniquement orientale. Pourtant les Français se saluent de cette façon partout, que ce soit dans la rue ou dans leur maison. De plus, les Français reçoivent les étrangers avec une ferme poignée de main qui veut vraiment dire quelque chose. "Les hommes, les femmes et même les enfants vous font sentir combien ils sont heureux de vous rencontrer pour la première fois, de vous accueillir chez eux, de vous revoir après une absence si courte soit-elle, de vous souhaiter une bonne nuit ou de vous saluer au réveil". Cette franche poignée de main sait dissiper notre gêne et nous mettre complètement à l'aise.

Les repas français sont très impressionnants! En France, le repas n'est pas comme nos petits "breaks" de vingt minutes où nous nous arrêtons pour prendre quelques bouchées à la hâte. Pour eux, les repas sont un temps pour dialoguer, boire du bon vin et déguster de la bonne nourriture. La maîtresse de maison prépare le tout copieusement en prenant grand soin que tout soit bien balancé et cuit à point. Le repas dure environ une heure et demie. Le tout commence avec un apéritif suivi d'une entrée, d'un second plat et de la salade. On sert ensuite le fromage, le dessert et si vous avez encore faim, vous pouvez manger un fruit. Pendant le repas, du vin blanc, du vin rouge ou du rosé sont servis. Le repas se termine par une tasse de café très fort. Un bon conseil à suivre en s'approchant d'une table française, c'est de ne prendre qu'un peu de tout au commencement car la quantité de nourriture qui suit peut être très grande.

Ces coutumes françaises sont très frappantes mais ce qu'il y a de plus remarquable chez les Français, c'est la grande fierté qu'ils ont pour leur histoire et leur amour pour tout ce qui est de l'art. Ils aiment nous dire que leur église est la plus vieille ou qu'elle possède la plus belle nef de France. Ils nous font toujours remarquer "l'élégance des chapiteaux" ou "la finesse des lignes des colonnes" dans telle ou telle cathédrale. Ils dépensent des fortunes pour restaurer et garder ces édifices qui sont si riches en histoire.

Les jeunes Français possèdent aussi une grande connaissance de l'histoire de leur pays et ils savent très bien l'exprimer. Ils m'ont donné l'impression d'être plus ouverts et plus conscients de ce qui se passe autour d'eux. Certains questionnent leur société et leur religion et n'ont pas peur d'exprimer leurs différences d'opinion. Ils semblent un peu moins attachés à leur famille et plus indépendants. Ils sont très attirés par les sports; les plus riches font de l'équitation et du ski, les autres jouent au football et font de la natation. Les jeunes — comme leurs parents — aiment beaucoup voyager. Pendant les mois d'été, les gens laissent leur ville pour aller au sud de la France ou dans les pays voisins comme la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne.

Comme eux, j'ai voyagé cet été et j'ai vécu une expérience inoubliable et des plus enrichissantes. J'ai beaucoup vu et beaucoup appris. Ce séjour dans un pays étranger (qui est pourtant un peu le nôtre puisque c'est le pays de nos ancêtres) m'a fait réaliser davantage comme le monde est grand et riche. Il y a plus que St-Pierre et le Manitoba qui étaient auparavant le seul monde que je connaissais. En allant en France, j'ai pu prendre contact avec les gens du pays, j'ai pu voir leur culture et vivre un peu comme eux. J'ai pu apprendre en voyant et en vivant un peu la vie du Français. C'est la meilleure manière que l'on puisse connaître quelque chose; ça complète ce que seule l'éducation à l'école ne peut nous donner. C'est pourquoi j'aimerais remercier les organisateurs de ce voyage et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont rendu possible ce séjour en France. J'espère que beaucoup d'autres jeunes auront l'occasion de vivre cette expérience. Ça vaut la peine d'être vécu!

**Suzette Roy (17 ans),**
**La Rochelle, Man.**



**Mme Léo Lemaire-Perreault, de St-Norbert, accompagnée de son mari, prenait l'avion à Winnipeg le 31 août pour se rendre à Verdun, Qué., où elle enseignera l'anglais au niveau secondaire à l'école de Notre-Dame-du-Sourire. Mme Perreault, institutrice de français à l'école St. John Ravenscourt de Fort Garry depuis 1949, est l'une de celles qui ont été choisies pour faire l'échange avec des institutrices du Québec. Un groupe de parents et d'élèves de St. John Ravenscourt étaient présents. Mme S. C. Ainly lui présenta une orchidée pour son corsage.**

# Les impressions de voyage

Après avoir passé trois belles semaines en France, je suis fière de partager mes expériences inoubliables avec vous. Grâce à France-Canada, Association Manitobaine, j'ai eu la grande chance de faire un voyage-étudiant-échange avec huit amis du Manitoba.

Partis le 12 juillet, le temps nous a paru trop court, mais quand même assez long pour nous faire réaliser la grande valeur historique de la France en nous donnant le goût d'y retourner un jour.

Au moment où nous sommes descendu de l'avion à Paris, il y avait quelqu'un pour nous accueillir à l'aéroport. A partir de ce moment jusqu'à la fin du voyage, nous avons remarqué la gentillesse et la sympathie des gens.

Le lendemain, c'est-à-dire le 14 juillet, nous avons eu l'occasion d'être présents à la Fête Nationale des Français. Ayant reçu une invitation spéciale du Président de la République, nous avons assisté au défilé et aux feux d'artifice le soir, tout en admirant la Tour Eiffel. C'est surtout là que nous fûmes témoins de la grande fierté des Français envers leur pays.

Ensuite, un court séjour à Orléans, la bonne ville de Jeanne d'Arc. Dans nos visites de cathédrales et de musées, nous avons réalisé la grande valeur historique de ces immeubles et compris cette grande fierté de nos ancêtres.

Déjà jeudi et nous partons pour Amiens. Reçus par le Dr Lorriaux et son comité France-Canada, le groupe fut dispersé dans des familles typiquement françaises de l'endroit. C'est à ce moment que nous avons vraiment eu la chance de goûter la cuisine française tout en faisant connaissance avec ces gens. Je suis sûre que le groupe est totalement d'accord que ceci fut l'étape la plus joyeuse de notre voyage.

Regrettant notre départ, mais en même temps curieux de l'avenir de ce voyage d'aventure, nous sommes partis d'Amiens pour passer une journée à Rouen, et le point culminant de cet arrêt fut la visite du Château Robert-le-Diable.

Le lendemain, nous nous sommes retrouvés à Caen pour cinq jours. Parmi nos visites particulièrement intéressantes, mentionnons les plages de débarquement des Canadiens durant la deuxième guerre. Nous avons eu la chance de nous baigner dans la mer, qui était pour nous tous un événement unique dans notre vie. En visitant les plages du nord, nous avons "survécu" à une tempête qui rendit la mer en colère.

Hélas! c'est jeudi et il faut retourner à Paris pour un court séjour avant de reprendre l'avion pour le Canada.

Vendredi était la journée d'adieu! Enfin, nous ne pouvions pas laisser Paris sans admirer ses merveilles en bateaux-mouches.

Samedi matin, assis dans l'avion, nous ne pouvions nous empêcher de dire "Au revoir, Paris" parmi les larmes qu'elle versait.

Une chanceuse,

**Jocelyne Vielfaure,**
**La Broquerie, Man.,**
**le 22 août 1969.**

## Collège de Saint-Boniface
Cours Universitaire - 1969-1970

## HORAIRE DES COURS

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 8:30 | 1 | 4 | 2 | 5 | 3 |
| 9:30 | 2 | 5 | 3 | 1 | 4 |
| 10:30 | 3 | 1 | 4 | 2 | 5 |
| 11:30 | 6 | 9 | 7 | 10 | 8 |
| 12:30 | 7 | 10 | 8 | 6 | 9 |
| 1:30 | 8 | 6 | 9 | 7 | 10 |
| 2:30 | 11 | 14 | 12 | 15 | 13 |
| 3:30 | 12 | 15 | 13 | 11 | 14 |
| 4:30 | 13 | 11 | 14 | 12 | 15 |

## Horaire des cours

Biologie 71.125: Bloc 5
Chimie 2.120: Bloc 12
Economie Pol. 18.120: mardi et jeudi soir à 7 h
English 4.120: lundi 2 h 30 et 3 h 30, mercredi 3 h 30
English 4.337-8: lundi 1 h 30 et mercredi 1 h 30 et 2 h 30
Français 48.120: Bloc 1
Français 48.128: Bloc 1
Français 48.227: Bloc 15
Français 48.228: Bloc 2
Français 48.233: lundi, mardi et jeudi à 4 h 30
Français 48.333: Bloc 4
Français 48.338: Bloc 11
Histoire 48.124: Bloc 9
Histoire 11.223: Bloc 4
Histoire 48.229: Bloc 11
Histoire 48.339: Bloc 2
Histoire 48.341: lundi 7 à 9 h (plus séminaires)
Mathématiques 13.120: Bloc 3
Mathématiques 13.222: Bloc 10
Philosophie 48.123: Bloc 4
Philosophie 48.240: Bloc 1
Philosophie 48.337: Bloc 7
Philosophie 48.340: Bloc 1
Physique 16.120: Bloc 8
Psychologie 17.120: mardi 1 h 30 et jeudi 12 h 30 et 1 h 30
Religion 48.126: Bloc 2
Religion 48.232: Bloc 5
Religion 48.332: Bloc 15
Science Pol. 48.224: lundi 3 h 30 et mercredi 3 h 30 et 4 h 30
Sociologie 48.125: lundi, mardi et jeudi à 4 h 30
Sociologie 48.336: Bloc 3

## Laboratoires

Biologie 71.125: mardi 1 h 30 (2 périodes)
Chimie 2.120: jeudi 2 h 30 (2 périodes)
Mathématiques 13.120: lundi 1 h 30 et mercredi 11 h 30
Physique 16.120: vendredi 2 h 30 (2 périodes)

# Le personnel administratif et enseignant du cours universitaire du Collège de Saint-Boniface

La rentrée d'automne du cours universitaire du Collège de Saint-Boniface se fera le lundi 15 septembre courant. Voici la liste du personnel responsable de l'administration et de l'enseignement.

**Administration**

**PP. Maurice Richer, S.J.** (B.A., M.A., L.L., Dipl. Psych.): recteur; **Ludger Guy, S.J.** (B.A., M.A., L.Ph., L.Th., D.D.): doyen; **Abbés Jean-Louis Rocan** (B.A., B.Th., Dipl. AMAR.): directeur de la Pastorale; **Georges Damphousse** (B.A., B.Th.): procureur; **Julien Lévesque** (B.A., B.Th.): directeur et procureur adjoint; **Mme Andrée Girardin** (B.A., B.Bibl.): bibliothécaire; **M. Martial Fontaine** (B.A.): assistant bibliothécaire.

**Professeurs**

Paul Deprez (B.A., M.A., D.Ph.); Lionel Dorge (B.A., M.A.); P. Forstner (L.L., D. ès Sc. Pol.); André Fréchette (B.A., B.Sc., B.Ed., M.Sc.); Lionel Fréchette (B.A., B.Ped.) aux études; Léo Gauvin, O.M.I. (B.A., L.Ph., L.Th., M.Ss.); Norbert Girardin (B.A., M.A., Psych.); Edmée Labossière, S.N.J.M. (B.A., B.Ed.); Gérald Labossière, O.M.I. (B.A., L.Ph., L.Th., M.A. (Soc.)); Denis Létourneau (B.A., L.Ph.); Fernand Lévesque, S.J. (B.A., B.Ed., L.Th., M.A.); Nevian Mellamphy (B.A., M.A.): aux études; R. Pelletier, S.N.J.M. (B.A., Dipl. Sup., L. ès L., M.A.); Bernard Pénisson (L. ès L., D.E.S., CAPES); R. Robidoux, S.S. (B.A., D.Th.); Robert Sanders (B.A., M.A.); Paul Savoie (B.A., M.A.); Raymond Thuot (B.A.): aux études.

# Les cours du soir au C.S.B.

Les cours du soir au Collège de Saint-Boniface cette année commenceront durant la semaine du 15 septembre. Toutes les inscriptions doivent se faire avant le 12 septembre. Les retardataires devront payer une amende de $10.00. L'inscription se fait au Secrétariat du Collège.

Voici la liste des cours en question:

**Economie politique (18:120).** Ce cours est une introduction à la science de l'économie. Il sera donné les mardis et jeudis soir à 7 h par M. P. Deprez, professeur de l'université de Manitoba. Ce cours est destiné à toute personne intéressée. Il n'y a aucun prérequis nécessaire.

**Sociologie (48:125).** Ce cours est une introduction à la sociologie. Il sera donné les lundis soir de 7 h à 10 h (s'il y a assez de demandes). Le P. Gérald Labossière, O.M.I., sera en charge de ce cours.

**Histoire du Manitoba (48:341).** Il s'agit ici, d'un cours tout à fait nouveau qui sera donné par M. Lionel Dorge, les lundis soir de 7 h à 9 h. Les séminaires seront à déterminer.

**Psychologie de la personnalité (17:330).** M. Norbert Girardin sera responsable de ce nouveau cours. Tout étudiant qui a déjà suivi Psychologie (17:120) peut s'inscrire à ce cours qui sera donné une fois la semaine, le mardi soir de 7 h à 10 h.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil St-Boniface no 3158**

**Inventaire**

Chaque année, toute entreprise commerciale fait un ou deux inventaires. Définition: "Evaluation des marchandises en magasin et des diverses valeurs, afin de constater les profits et pertes et d'établir le bilan (voir ou on en est)" — Larousse.

Cher lecteur, essaie la même chose tout de suite. Prends une feuille blanche, fais une ligne au centre, de haut en bas. D'un côté, inscrit Bonnes Actions Accomplies; de l'autre côté, inscrit Bonnes Actions Omises.

Toujours pour ton renseignement personnel, énumère dans la première colonne tout ce que tu as fait de bien durant l'année colombienne 1968-69. Dans l'autre colonne, toute action que tu a refusé de faire par égoïsme, indifférence, etc. Chaque omission devrait être contrebalancée par une bonne action.

Quel est le résultat (bilan)? Pourquoi un tel résultat? Est-ce mieux que l'an dernier? ou pire? ou la même chose? Comment pourrai-je faire mieux? Quels moyens prendre?

Si je fais cela consciensieusement, pour moi-même, je verrai où j'en suis dans ma vie chrétienne.

Certains frères m'ont demandé si des dames seraient volontaires de garder les enfants en certaines occasions, comme pour une soirée sociale ou autres sorties. Il semble y avoir une pénurie de gardiennes d'enfants. Ce serait un bon service à rendre afin de permettre à des parents de grosses familles de sortir de temps en temps. Toute dame volontaire peut donner son nom à un membre de notre Conseil. Eventuellement, nous établirons une liste de volontaires pour aide en cas de besoin.

**Après-Tout**

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Goulet no 3681**

**Ligue de 5 quilles**

Les frères D. Nolin et P. Jeanson désirent rappeler aux joueurs de quilles que les parties commenceront le vendredi 5 septembre aux allées Coronation.

**Pique-nique**

On vous rappelle que le pique-nique aura lieu le 7 septembre, au parc St-Vital, de midi à 6 h. A dimanche donc!

**Epluchette de blé d'inde**

Le frère Luc Girouard et son comité organisent une épluchette de blé d'inde le samedi 13 septembre. Les Chevaliers et leurs amis sont invités à se rendre à Elm Beach, lot 170, chemin Ste-Marie, St-Vital.

**Çà et là**

Les bingos du Club St-Vincent ont pris fin le samedi 30 août! Que vont faire maintenant les frères de notre Conseil qui prêtaient main-forte aux organisateurs à tous les samedis? Le frère Léo L. trouvera peut-être maintenant le temps pour apprendre à jouer au golf en été et au cribbage en hiver...

Le frère Hervé S. est devenu grand-père pour la deuxième fois! Félicitations au docteur et à Mme D. Ledding (Marie-Paule): un garçon!

**Rigoletto**

# Réunion plénière du 100 Nons

Le jeudi 11 septembre, à 8 h du soir, il y aura une réunion plénière à la boîte à chansons 100 Nons afin de décider de l'avenir de cette organisation.

Tous ceux qui y sont intéressés, artistes, musiciens ou simples spectateurs, sont invités à être présents à cette importante réunion.

**Communiqué**

# La Chorale des Intrépides

Pour les personnes qui désirent faire partie de la Chorale des Intrépides il y aura auditions demain jeudi 4 septembre, à 7 h 30 du soir. Les auditions se tiendront au 3e étage du Centre Culturel de St-Boniface. Au cours des deux prochains mois, les Intrépides prépareront leur grand concert qui aura lieu en la Salle du Centenaire le 7 novembre.

**Communiqué**

## Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

**Anniversaires**

M. Victor Préfontaine, St-Pierre, Man., du 1er septembre.

M. Rhéal Teffaine, 78, Duluth Bay, St-Boniface, du 1er septembre.

M. Louis Balcaen, La Broquerie, Man., du 3 septembre.

M. Armand Larivière, St-Malo, Man., du 3 septembre.

M. Pierre Huberdeau, St-Lazare, Man., du 6 septembre.

# A l'Affiche

**Beaux-Arts**

Du 4 au 7 septembre, les oeuvres primées des élèves des cours "Painting in the Park" seront en exposition à l'auditorium de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. On sait que ce projet était sous le patronage du Comité des dames de la galerie et que jeunes et moins jeunes y participèrent.

Deux expositions spéciales auront lieu du 5 au 28 septembre au même endroit: les Esquisses de guerre de David Milne et les Photographies de Dorothy Lange.

David Milne était déjà un artiste reconnu lorsqu'il s'engagea dans l'Armée canadienne en 1917. Il avait étudié à New York et dans les Berkshires. Pendant les années 1918-19, il fut au service du gouvernement canadien et peint des scènes de guerre, qui représentent l'entraînement en Angleterre et qui passent par Vimy, Ypres et Arras.

Dorothy Lange commença sa carrière de photographe comme portraitiste, puis vers les années 30 elle réalisa l'importance de la photographie pour illustrer les problèmes sociaux, économiques, etc. Au service du gouvernement américain, par son oeuvre, elle stimula de nombreuses réformes et contribua à l'éducation du peuple.

**Location de tableaux**

Chaque automne, le Picture Rental Library expose une collection de tableaux qui seront à louer pour un certain temps. Ce groupe compte 250 oeuvres dont la plupart sont des peintures et des graphiques. Ces oeuvres peuvent être achetées pendant l'exposition et la location aura lieu le 13 septembre.



MINI-ARTISTE — Cette fillette très appliquée est typique des artistes, jeunes et moins jeunes, qui profitèrent des cours "Painting in the Park", offerts par le Comité des dames de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg pendant les mois d'été, et dont les oeuvres primées seront en exposition à l'auditorium de la Galerie du 4 au 7 septembre. (Photo TTS)

# Au poste CBWFT

**JEUDI 4 SEPTEMBRE**

2:30—Cinéma: "Ton ombre est la mienne" (C). Comédie dramatique d'André Michel, avec Jill Hayorth, Marcello Pagliero et Clothilde Joanno. (Franco-Italien 1960)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Francis aux paradis perdus (C)
5:30—Ni oui ni non
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Les grands films: "Le Milliardaire" (Let's Make Love) (C). Comédie musicale de George Cukor, avec Yves Montand, Marilyn Monroe et Tony Randall. (Américain 1960)
9:45—Atome et Galaxies (C)
10:15—Prenez le volant
11:00—Les incorruptibles

**VENDREDI 5 SEPTEMBRE**

2:30—Cinéma: "Un mari à prix fixe". Comédie de Claude de Givray, avec Anna Karina, Roger Hanin et Gabrielle Dorziat. (Français 1964)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Les aventures de Chaperonnette à pois (C)
5:30—Oui ou non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Les animaux chez eux (C)
8:00—Agence Interim (C)
8:30—Coup de soleil (C)
9:00—Des agents très spéciaux (C)
10:00—La Bohème (C)
10:30—Tous les trains du monde
11:00—Cinéma: "Faites vos jeux, mesdames". Film d'espionnage de Marcel Ophuls, avec Eddie Constantine, Daniel Ceccaldi et Nelly Benedetti. (Franco-Espagnol 1965)

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE**

2:30—Ciné-jeunesse: "Le gros et le petit", "Chat et Chatons", "La Planète aux trois îles", "L'homme des cavernes" et "Ville future".
4:00—Les marionnettes (C)
4:30—M. et Mme Détectives
5:00—Tous les trains du monde
5:30—Les as des quilles (C)
6:00—24 heures avec...
6:30—Le téléjournal
6:35—Cinéma amateur
7:00—Belle et Sébastien
7:30—Les chevaliers du ciel (C)
8:00—Billet de faveur: "Tendre Voyou". Comédie de Jean Becker, avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Marielle et Nadja Tiller. Un homme profite de son ascendant sur les dames pour vivre à leurs crochets sous de fausses représentations. Supposément turfiste, il séduit une jolie fille qui le présente à son amant, riche industriel, comme son cousin. Le financier, heureux de l'occasion, entraîne le jeune homme à Mégève pour couvrir sa liaison auprès de sa femme. Là, le jeune voyou attire l'attention d'une baronne allemande qui décide de l'emmener sur son yacht. (Franco-Italien 1966)
9:30—Souvenirs à Gogo
10:00—Sacha Show
11:00—Cinéma: "Adorable Voisine" (Bell, Book and Candle) (C). Comédie de Richard Quine, avce James Stewart, Kim Novak, Jack Lemmon et Ernie Kovacs. (Américain 1958)

**DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**

2:00—L'univers des sports (C)
3:30—Cinquième dimension
4:00—D'hier à demain: "Les heures chaudes de Montparnasse: le piéton de Paris, Léon-Paul Fargue". Une journée du grand poète Léon-Paul Fargue que ses amis ont appelé "le piéton de Paris" et "le poète de la solitude".
5:00—Tolstoï vu par Guillemin
5:30—L'éventail de Séville (C)
6:00—Robinson Crusoé
6:30—Walt Disney présente (C)
7:30—Zoom en liberté (C)
8:30—La reine morte
10:30—Au grand air (C)
11:00—Cinéma: "20, rue Waldhaus". Drame de John Olden, avec Friedrich Domin, Hellmut Lange et Heinrich Grether. (Allemand)

**LUNDI 8 SEPTEMBRE**

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Saltkrakan (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Au fond des coeurs
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le Tombeur". Comédie de René Delacroix, avec Jacques Jouanneau, Pierrette Bruno et Geneviève Cluny. (Français 1957)

**MARDI 9 SEPTEMBRE**

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Le Voleur du Roi" (The King's Thief). Aventures avec Edmund Purdon, Ann Blyth et David Niven. (Américain 1955)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Les Petites Marguerites". Fantaisie satirique et philosophique de Vera Chytilova, avec Ivana Karbanova, Jitka Cerhova et Julius Albert. (Tchèque 1966)

**MERCREDI 10 SEPTEMBRE**

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Marie Quat'poches (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Ciné-soleil: "Mirage". Drame policier d'Edward Dmytryk, avec Gregory Peck, Diane Baker et Walter Mathau. (Américain 1965)
10:00—Concerts populaires
11:00—Festival Pagnol: "Manon des sources". (Français 1952)



# Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois de septembre

1 — Toi viens avec moi — Michel Polnareff
2 — Parle-moi de toi — Isabelle Pierre
3 — Tu m'as donné la vie — Mireille Mathieu
4 — Le responsable — Jacques Dutronc
5 — Phébus et Borée — Robert Charlebois
6 — La météorologie — Jacques Blanchard
7 — Mes années d'école — Jean-Pierre Ferland
8 — Québécois — La Révolution Française
9 — Moi, je m'en vais demain — Gilbert Bécaud
10 — Voyage au pays des vivants — Johnny Hallyday
11 — Quels jours de paix — Brian Burd
12 — L'heure bleue — Françoise Hardy
13 — Chanson pour Petula — André Gagnon
14 — Une croix sur mon nom — Les Bel-Cantos
15 — Le château — Mendocino
Révélation du mois: Jacques Blanchard

# Chronique de CBWFT

**La télévision de toute la famille**

Chaque année, le début de septembre marque la rentrée: la fin des jeux, la fin des vacances, le retour au sérieux, la rentrée des classes et le début, pour la télévision de Radio-Canada, d'une nouvelle programmation.

Le 8 septembre sera donc le grand départ, au petit écran, d'émissions tout à fait nouvelles, de séries fort populaires les années passées, de programmes de toutes sortes destinés à faire rire, réfléchir, à divertir à la fois jeunes et vieux.

La grande innovation au sein de cette programmation est le remaniement des émissions d'information et d'affaires publiques. Ainsi, **Aujourd'hui** sera transformé en **Format 30**. Soulignons aussi les deux grands magazines d'une heure: **Format 60**. Des reportages et des enquêtes plus longues, plus fouillées et non plus limitées par des cadres rigides. Toujours dans les affaires publiques, une nouvelle émission prendra l'affiche le dimanche et qui a pour titre **Prisme**, un magazine consacré aux arts et à l'actualité.

En début de soirée, nous présenterons des émissions qui s'adressent à toute la famille. Dès 19 h 30, on trouvera donc **Les Belles Histoires, Ma Sorcière bien-aimée, A la seconde** et **Le Paradis Terrestre**, le lundi. **Le Cinéma du mardi** et **Rue des Pignons**, le mardi. **Les Grands films** le jeudi; **La Soeur volante** et **le Donald Lautrec "Chaud"** le vendredi. On retrouvera aussi les séries **Atôme et Galaxies, Cher Oncle Bill, Jinny** et **Quelle famille**, un nouveau téléroman écrit et interprété par Jean Lajeunesse et Jeannette Bertrand. Enfin, **Walt Disney** sera présenté dorénavant le mercredi à 17 h.

Les célèbres vedettes de **Moi et l'Autre**, Dominique Michel et Denise Fillatrault, seront désormais à l'affiche trois fois la semaine. On les retrouvera bien sûr dans les rôles de **Moi et l'Autre.** Mais elles animeront une autre émission les mercredi et vendredi à 1 h. Cette nouvelle émission, **Les 2D**, sera présentée sous forme de magazine et mettra l'accent sur la chanson, les disques, les personnalités de passage, etc. Dans la catégorie divertissement, **Oui ou Non** et **Ni Oui Ni Non** reviennent à l'horaire mais à 2 h 30 de l'après-midi. **A la seconde** se poursuivra le lundi à 21 h et le 22 octobre à 22 h 30, un nouveau-né dans ce domaine des jeux télévisés fera son apparition. Il s'agit de **La Paire gagne**, animé par Jacques Houde et Juliette Huot.

Pour les tout-petits, **Monsieur Surprise** et **La Souris Verte** feront maintenant leur apparition à 2 h et à 2 h 15 respectivement. **Bobino, Grujot et Délicat, Sol et Gobelet, Fanfreluche, Le Pirate Maboule** et **La Ribouldingue** seront tous de retour à 16 h 30. Soulignons également le retour de **Roquet**, de **Robin-Fusée**, de **Bidule**, des **Chevaliers du Ciel**, de **Skippy**, de **Yogi** et de **Tour de Terre.** Plusieurs nouvelles séries feront également leur apparition. Il s'agit de: **Les Aventures du Seaspray, Mini-fée, Techno-Flash, Les Aventures de Bas-de-Cuir** et **Au Pays des Géants.**

La prestigieuse série **des Beaux Dimanches** réintègre sa place à l'horaire du dimanche à 20 h 30. Mentionnons quelques titres de pièces qui seront montées: "Pauvre amour" de Marcel Dubé, "Quand nous serons heureux" de Jacques Brault, "Procès pour meurtre" d'Eugène Cloutier et "Trois petits tours" de Michel Tremblay.

Il y aura aussi cette année des émissions scolaires ainsi que la série des **Cours Universitaires.** Et pour les médecins, **Médecine d'Aujourd'hui** sera présentée le dernier mercredi de chaque mois.







**Chronique sportive**

# La venue de Gabler sera profitable aux Blue Bombers cette année même!

par Jacques LEMOYNE

L'échange Raimey-Gabler semble, à première vue, avoir favorisé les Argos de Toronto. On commence même à parler de leur concéder la coupe Grey en septembre. J'aimerais mieux qu'on attende jusqu'à la fin de la saison au cas où! Ce n'est pas que je manque de confiance en l'habileté de Raimey; je sais que l'an dernier les Argos ont causé plusieurs surprises finales de l'Est. Mais en se rendant jusqu'aux séries même avec un club presque parfait il n'en reste pas moins que les Argos devront compter avec les Rough Riders d'Ottawa. Et, jusqu'ici, les Riders donnent l'impression de compter pour quelque chose dans la balance. L'autre aspect de cet échange est celui de Gabler. Il n'y a aucun doute que ce dernier est un quart-arrière de calibre, un joueur pivot sur qui la direction peut édifier une équipe comme celles qu'on a déjà connues dans l'Ouest. Mais alors que le travail paraissait se faire de longue main, il y a déjà des signes qui nous indiquent que monsieur Gabler va remettre du piquant dans l'attaque des Bombers.

Sa précision d'abord est étonnante et la façon rapide avec laquelle il s'est intégré à l'équipe devrait plaire à ses critiques les plus sévères. Il y a longtemps qu'on parle de reconstruire les Bombers; maintenant que quelque chose de concret se fait il faut donner à la direction l'appui dont elle aura besoin pour mener à bien une tâche que peu de gens voudraient entreprendre. Gabler ne perd pas la tête; même dans la défaite il sait observer et j'ai aimé la façon dont il s'est comporté lors des deux dernières joutes des Bombers. C'est un véritable professionnel et si les flanqueurs peuvent eux aussi se placer sans oublier qu'ils ont un joueur devant eux, l'attaque des Bombers sera très bonne. Défensivement il semble y avoir un manque d'expérience sur la ligne, manque qui ne s'explique pas. Est-ce que personne ne sait lire le jeu de l'adversaire? Pourquoi passe-t-on deux fois de suite par la même ouverture? Il y aura là quelque chose à faire pour refermer la digue mais il ne faut pas espérer trouver, du jour au lendemain, un autre Gabler "sur la ligne".

**Convaincu?**

Alors que la lutte se fait de plus en plus sérieuse pour le championnat de la division Ouest de la Ligue Nationale, plusieurs camarades se moquent des préjugés que j'entretiens envers Willie Mays et Manny Mota. Pourtant, ces deux joueurs sont à conduire les Dodgers au championnat. Mota frappe comme jamais, sa moyenne avec les Dodgers est de près de .350. Mays joue mieux que jamais. Il brille à la défensive et a grandement amélioré son coup de bâton. Mota est moins bon à la défensive mais les Dodgers vont être heureux de le voir frapper avec autorité et on lui pardonnera bien ses quelques faiblesses. Il n'en reste pas moins vrai que j'ai perdu toute mon admiration pour un gars comme Wills. Un professionnel qui ne donne la pleine mesure de lui-même que lorsqu'il joue avec un club gagnant c'est un bien triste professionnel, et il est certain que Ron Fairly obtenu des Dodgers par les Expos aurait lui aussi aidé grandement la cause des futurs champions de l'Ouest. Quoiqu'il arrive j'aimerais voir les Dodgers l'emporter dans leur zone, mais j'espère que le jour n'est pas trop éloigné où les Expos pourront leur faire face dans des éliminatoires pour le championnat de la Nationale.

Pour ce qui est de Wills, ceux qui pensaient que ses chances de devenir un instructeur étaient bonnes, doivent réfléchir de nouveau à cette possibilité. Qui, en effet, voudrait d'un instructeur qui n'est intéressé à jouer que si son club gagne? On voit l'effet qu'un gars comme cela aurait sur le moral des joueurs! Et c'est malheureux parce que Wills est un noir et que les noirs attendent avec impatience qu'on permette à un des leurs d'accéder à un poste d'instructeur. Campanella, s'il n'avait été blessé aurait été le meilleur candidat affirme-t-on. Mais dans sa chaise roulante Roy ne peut plus faire ce qu'il voulait. Et il doit rager quand il voit un des siens gaspiller ainsi une chance unique au monde.

**Pas sérieux?**

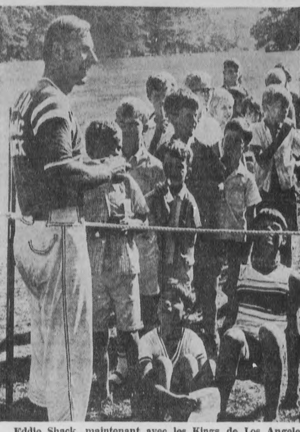
Que penser de la dernière déclaration de Bobby Hull? Elle ne me paraît pas plus sérieuse que sa décision de ne pas jouer la saison dernière. Hull négocie avec la direction des Hawks et il veut mettre le plus de cartes dans son jeu. Il parle même de jouer pour l'équipe nationale du Canada! Quelle plaisanterie! Hull va jouer dans la ligue Nationale la saison prochaine, du moins c'est la logique qui le veut ainsi! On dit qu'il aimerait être échangé. C'est très gentil de sa part mais échanger pour qui? Un club se compose de trois lignes d'attaques et les Hawks s'en sont rendu compte la saison dernière avec une seule ligne jouant de façon régulière. Hull est un bon joueur mais il ne peut remplacer toute une équipe. On a même mentionné dans certains journaux qu'un club pourrait offrir huit de ses joueurs pour Bobby. Je ne vois pas très bien ce qu'un club aurait à gagner en agissant de la sorte. Hull est un joueur extraordinaire mais ce n'est pas un "superman" et il ne possède certainement pas ce feu sacré qui inspire les autres joueurs. C'est une très grande vedette qui ne me paraît pas inspirer ses co-équipiers.

La déclaration de Hull va faire porter l'attention des amateurs de sport sur le hockey à une période de l'année où le football et le baseball captivent tous les auditoires aux Etats-Unis. Hull va peut-être effrayer la direction des Hawks, mais cela me surprendrait. Pour ce qui est de ses accusations à l'effet qu'on n'a pas rempli tous les engagements envers lui, pourquoi ne demande-t-il pas à un bon avocat d'étudier son contrat et pourquoi n'exige-t-il pas que la direction des Hawks lui remette ce qui lui revient? Une chose est certaine, Hull va se retirer un jour et la Ligue Nationale de hockey va continuer à fonctionner sans lui. Chaque époque a ses vedettes et il y a dans les coulisses un jeune marqué par le sort qui viendra prendre la relève. Après Morenz on pensait que ce serait fini, après le Rocket aussi, mais ça continue. Le sport, c'est comme la scène et le cinéma: ça dévore les vedettes en grande quantité. Hull est une super vedette et le plus vite il songera sérieusement au hockey le mieux ce sera pour toutes les personnes impliquées dans cette affaire.









Eddie Shack, maintenant avec les Kings de Los Angeles, demeure populaire même au baseball où il admet qu'il n'a pas tout à fait le même "fini" qu'au hockey! On le voit ici faisant le clown avec de jeunes admirateurs. (Photo TTS)

# Chronique des vivres de septembre

OTTAWA — On s'attend à une hausse de prix des oeufs en septembre, selon la chronique des vivres préparée par le ministère de l'Agriculture du Canada. L'augmentation des arrivages de porcs pourrait bien provoquer un fléchissement du marché. Les prix du boeuf devraient rester fermes. Prix élevés des pêches et du raisin en Colombie-Britannique à cause d'intempéries survenues tôt cette année. Voici d'autres renseignements à ce sujet.

**Porc:** Les approvisionnements augmentent, ce qui entraînera peut-être un fléchissement des prix.

**Boeuf:** Les prix demeureront probablement fermes par suite des approvisionnements plus faibles et de la demande plus forte.

**Oeufs:** On s'attend à une hausse des prix des oeufs de la catégorie A gros. Les oeufs petits et moyens seront abondants.

**Chair de volaille:** Les approvisionnements de poulets seront suffisants et se vendront à prix soutenus; il se peut que les prix des poulets lourds à rôtir augmentent. Les prix des dindons seront soutenus, semble-t-il.

**Pommes:** Bons approvisionnements de variétés hâtives à prix modérés saisonniers.

**Pêches:** La récolte et les prix en Ontario seront à peu près égaux à ceux de l'an dernier. Les prix seront fermes en Colombie-Britannique dont la récolte commerciale est à peu près nulle.

**Raisin:** Récolte considérable en Ontario; prix en baisse. Très faible production en Colombie-Britannique; prix fermes.

**Poires:** Approvisionnements excellents à prix inférieurs à ceux de l'an passé.

**Prunes et prunes à pruneaux:** Approvisionnements modérés à prix saisonniers plutôt fermes.

**Pommes de terre:** Offre croissante à prix attrayants.

**Tomates:** Bons approvisionnements à prix modérés.

**Oignons secs:** Les approvisionnements seront inférieurs à ceux de l'année dernière et les prix augmenteront un peu.



# Notre-Dame-de-Lourdes

**Or et argent**

On parle souvent du temps qui nous échappe et qui ne revient plus. Les jours passent, mais parfois on a l'occasion de les faire revivre. Alors on a l'impression d'arrêter le temps et même de le faire régresser pour qu'il puisse nous livrer le secret des événements dont il fut le témoin.

Pareille occasion nous fut donnée alors que nous célébrions dernièrement les jubilés d'or et d'argent de profession religieuse des Soeurs M.-Céline (Z. Payette), M.-Bernard (J. Baril), Julie Jolicoeur (M. de la Trinité), et M.-Emile (Hectorine Morin).

Témoins, oui, nous le fûmes. Témoins d'une fête bien spéciale dans le vieux couvent de Notre-Dame-de-Lourdes, berceau de l'Institut des Soeurs du Sauveur qui abrite maintenant dans la paix et le bonheur les pionnières de l'oeuvre. Fête marquée par la célébration de l'Eucharistie, par le banquet communautaire, par les rencontres et la visite des vieux locaux tout transformés et renouvelés, par les chants et la musique, par la présentation d'adresses et de cadeaux, le tout dans la fraternité et la joie.

Fête bien spéciale pour les yeux, les oreilles, le coeur et l'esprit. Je vis là, sous le soleil éclatant et dans le décor si frais des parterres du couvent, presque toute la communauté réunie pour rendre hommage à quatre soeurs qui donnèrent une somme de travail immense pendant les 175 années que ce jubilé honorait. Travail immense, dévouement inlassable dans des charges diverses auprès de leurs soeurs, auprès de l'enfance et de la jeunesse, auprès des vieillards, et cela dans le service de leur institut, de la paroisse et de la société. Je vis là quatre femmes, très dignes dans leur tenue contemporaine, tout épanouies par la vie qu'elles ont menée, vie que l'amour du Seigneur a remplie. Vie qui a trouvé son sens dans leur consécration au Seigneur réalisée dans la prière, le travail, la joie et le silence. Consécration vécue dans la peine et les difficultés aussi, car toute vie pleine ne se conçoit pas sans l'austérité du sacrifice qui grandit, "argente et dore", ennoblit. Et autour d'elles je vis des prêtres qui vinrent leur rendre hommage au nom de l'Eglise ainsi qu'une belle famille religieuse fière de saluer leurs devancières et de leur offrir leurs témoignages d'affection et de reconnaissance.

En plus, j'entendis des choses qui m'expliquèrent le pourquoi de leur épanouissement. L'homélie de la messe fit remarquer que la plénitude de vie ne se trouve que dans l'essentiel entièrement vécu, dans la réponse à l'appel du Seigneur, base de toute vie chrétienne d'abord, réponse fidèle que ces religieuses donnèrent tout au long de ces 50 et 25 années de profession. L'adresse présentée aux jubilaires accentuait également cet appel qui les avait conviées à gravir "la montagne du Seigneur" dans une ascension parfois abrupte dévoilant des paysages toujours plus splendides et conduisant à une aurore lumineuse. Et les félicitations offertes notaient que leur vie représentait les valeurs fondamentales qui assurent un plein rendement: travail, prière, étude, joie, dévouement, valeurs vécues dans un climat de sérénité, d'écoute, de service, d'attention au Seigneur et aux autres. De même les témoignages des jubilaires me dirent leur joie profonde d'avoir passé leur vie ainsi. Elles m'assurèrent qu'une telle vie, "ça vaut bien la peine d'être vécue jusqu'aux noces de diamant" car "on est si heureuse au service de Dieu." Aussi "lorsqu'on a mis la main à la charrue, on ne quitte pas" puisque "toute vie religieuse, dut-elle n'être que de 5, 25 ou 50 années, apporte une perfection à l'humanité".

Fête pour le coeur et l'esprit également. Pour les jubilaires, cette journée fut l'aboutissement normal d'une vie religieuse jeune de 25 ou 50 années. Ce fut une rencontre où elles sentirent beaucoup de vérité dans les gestes manifestés à leur égard, vérité d'un amour qui se vit au jour le jour, non pas sous l'éclat d'un jubilé, mais réel tout de même car il n'atteindrait pas ce point culminant si l'affection profonde n'était sous-jacente. On réalise là que la vie fraternelle est intense, et cela, les témoignages des jubilaires l'avaient confirmé. On le sentit d'ailleurs dans toute cette atmosphère de franche gaieté, d'entraide, dans tout le déroulement du programme qui fit vivre une expérience très réelle de vie communautaire. Quel bien de voir l'union des esprits et des coeurs, le "cor unum et anima una" alors que souvent on oublie que "l'essentiel, c'est la rose." Fête pour l'esprit aussi devant les beautés simples des parures et des chants, des bouquets de glaïeuls et des roses, devant le mot juste et spirituel d'un compliment, d'une mention, d'une félicitation, d'un souhait, devant la clairvoyance d'un exposé de situation.

Mais l'esprit et le coeur ne peuvent que se recueillir pour tenter de saisir le message d'une fête semblable. Fête qui parle de don de soi au Seigneur et aux autres, de dépassement, d'espérance. Fête qui invite aussi à faire le point dans la vie. Un vingt-cinquième, un cinquantième, c'est un regard jeté sur un passé rappelant les incidents heureux ou tristes qui ont donné de la valeur à la vie. Un vingt-cinquième, un cinquantième, c'est aussi un regard vers l'avenir, mais c'est davantage un appel à réaliser dans l'aujourd'hui de l'événement une fidélité contre et malgré tout.

Témoin:
Sr B.C., S.D.S.)

# Air Canada à Marseilles

MONTREAL — Air Canada vient d'ouvrir un nouveau bureau commercial à Marseille pour mieux servir le sud-est de la France et la Corse.

La Société possède un autre bureau hors réseau à Lyon, en plus de son bureau de Paris.

C'est vers le port de Marseille, le plus actif de la Méditerranée, que sont acheminées les matières premières provenant surtout de l'Afrique du Nord et destinées aux grandes régions industrielles du Continent.

Le bureau marseillais d'Air Canada est situé au 41, de la Cannebière.

## Evénements sportifs aux Stades, au Vélodrome et à l'Aréna

**Le 7 septembre—Football junior au Vélodrome**
**Le 10 septembre—Bombers-Hamilton**
**Du 12 au 14 septembre—Autorama**

# Pique-nique des Chevaliers de Colomb

ST-PIERRE — Les Conseils Carillon (St-Pierre) et Iberville (St-Malo) se sont rencontrés au terrain d'exhibition de St-Pierre le 17 août, à 1 h p.m., pour fêter ensemble une journée d'amusements annuelle. Les membres chevaliers, leurs femmes et enfants passèrent une journée très gaie.

M. l'abbé R. Nadeau, curé de St-Malo, nous fit l'honneur de sa présence.

Il y eut parties de balle, courses et jeux.

Au souper, les familles se groupèrent ici et là avec des amis pour se rassasier de hot-dogs, crème glacée, barbecue et café. Ce fut une journée très amicale et remplie de plaisir.

Merci aux organisateurs, et à l'an prochain!

**Club de balle molle**

Le Club des femmes de balle molle de St-Pierre a reçu six équipes des paroisses environnantes: Lorette, Grunthal, Steinbach, Dominion City, St-Malo et Prairie Grove. Le tout se déroula avec entrain le dimanche après-midi 24 août sur le terrain d'exhibition de St-Pierre.

Les dames avaient préparé des hot-dogs qui furent vendus sur le terrain, ainsi que des rafraîchissements.

L'équipe gagnante fut celle de Grunthal.

Les dames se promettent d'autres journées d'activités de la sorte.

**Pèlerinage**

Plusieurs gens de St-Pierre se rendirent à St-Malo le 23 août pour le pèlerinage annuel à la grotte.

La messe de 11 h fut célébrée par Mgr Antoine Hacault, assisté de MM. les abbés R. Nadeau et J. Gariépy. Le chant était sous la direction de M. l'abbé Pageau. L'homélie, très appropriée à la circonstance, fut adressée par Mgr Hacault.

Félicitations aux gens de St-Malo pour le beau décor de la grotte, et l'accueil amical reçu.

# Ste-Amélie

**Au travail**

M. André Pinette est allé travailler avec son frère, Germain, à Powell River, C.-B.

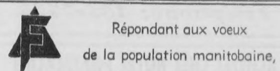
**Malades**

Prompt rétablissement à Jean Gagnon, qui s'est fait enlever les amygdales à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi qu'à Mlle Juliette Peeters, qui a passé quelque temps en convalescence chez ses soeurs à St-Boniface.









# Décès

## Au Manitoba

**STE-AGATHE —**
**M. Louis Lévesque**

Le 24 août est décédé à l'hôpital St-Vital, des suites d'un accident d'automobile survenu le 23 mars, M. Louis Lévesque, âgé de 39 ans. Le service funèbre fut concélébré le mercredi 27 août, à 10 h a.m., par M. l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie, et M. l'abbé A. Couture, curé, assistés des petits-neveux du défunt. Les Pères Gagnon et Lalonde, C.S.V., assistaient au choeur, tandis que la nef était remplie de parents, amis et connaissances.

Huit frères Chevaliers, MM. Gérard Tétrault, Mathias Fillion, E. Moquin et M. Choiselat, de La Broquerie, Emmanuel Lemoine, Gérard Bilodeau, Camille Courcelles et François Phaneuf, de Ste-Agathe, précédaient la dépouille mortelle. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Armand Lévesque, Jeannot Robert, René Cardinal, Claude Lévesque, Normand Lacasse et Florent Vermette. MM. E. Lemoine et G. Bilodeau firent la quête.

Avant l'enterrement, le cercueil fut ouvert au cimetière. Un grand nombre de personnes défilèrent pour rendre un dernier hommage au défunt et offrir leur sympathie à son épouse et à ses enfants.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent une collation à la salle paroissiale après le service.

M. Louis Lévesque passa sa jeunesse à Ste-Agathe et y demeura jusqu'en 1965 quand il vendit sa ferme pour aller s'établir à La Broquerie sur une ferme laitière.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Thérèse Boulet, six enfants, Marcel, René, Suzanne, Colette, Roger et Michel; son père et sa mère, M. et Mme Louis Lévesque, de St-Boniface; quatre frères, Joseph, d'Otterburne, Dieudonné, d'Aubigny, Gustave et Alfred, de Ste-Agathe; sept soeurs, Odile (Mme André Vermette), de Morris, Augustine (Mme Florent Robert), de Ste-Agathe, Soeur Adrienne, S.N.J.M., de St-Pierre, Solange (Mme Philippe Cardinal), de St-Boniface, Agathe (Mme Eudore Lacasse), d'Otterburne, Armande (Mme Tony Faso) et Léa (Mme Marcel Fenez), de St-Boniface.

* * *

**ST-BONIFACE —**
**Mme Benoît Glémas**

Mme Benoît Glémas, née Simone Saint-Hilaire, est décédée le 23 août dernier à l'hôpital St-Vital, après une longue maladie. Née à Courval en 1925, elle y avait reçu son éducation et était venue habiter au Manitoba en 1950.

Lui survivent, outre son mari, ses enfants, Bernard et Rose-Marie ses parents, M. et Mme Alfred St-Hilaire une soeur, Mme G. Perreault (Gilberte), de Montréal; trois frères, Gabriel, de Toronto, Ont., Paul, de St-Georges, C.-B., et Edouard, de Saskatoon.

La messe des funérailles fut chantée le mardi soir 26 août en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par M. l'abbé Pierre Raymond, à laquelle participait une foule nombreuse de religieuses, de membres de la Ligue des Femmes Catholiques et de l'Union Nationale Française, organisations dont la défunte faisait partie, ainsi que des personnes de plusieurs autres paroisses. M. l'abbé Bernard Bélanger, ancien curé de la paroisse, qui avait continué de suivre Mme Glémas tout au long de sa maladie, les Pères Martial Caron et Hamel firent les frais du chant.

* * *

**FANNYSTELLE —**
**M. Jean-Noël Syrenne**

Après une longue maladie, M. Jean-Noël Syrenne rendit son âme à Dieu le 23 août, à l'âge de 52 ans. Natif de Fannystelle, il y demeura toute sa vie. Il épousa Mlle Anna Payette, de Somerset, en 1948.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Mme W. Thompson (Jacqueline), Alice, Darlene, Lorraine et Bonnie, de Fannystelle; un fils, Gilbert, également de Fannystelle; sa mère, de Calgary; trois frères, Benoît et Jacques, de Fannystelle, et Gabriel, de Calgary; deux soeurs, Thérèse, de Calgary, et Alice, de Nelson, C.-B.

Les prières eurent lieu le lundi soir 25 août en l'église du Sacré-Coeur à Fannystelle. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Pierre Gagné, curé, en l'église paroissiale le mardi matin 26 août. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs furent MM. Edouard Cyrenne, Benoît et Jules Dureault, Lucien Guyot et Jules Piché, de Fannystelle, et Ronald Payette, de Somerset.

* * *

## En Saskatchewan

**GRAVELBOURG —**
**Mme Clarinda Fontaine**

Le jeudi 21 août, au Foyer Youville, est décédée Mme Clarinda Fontaine, âgée de 82 ans et 8 mois. Née à Ange-Gardien, Qué., elle épousa M. Fontaine à Farnham, Qué., en 1906. Plus tard ils ont établi un homestead à Coderre où ils ont élevé leur famille. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1966.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Henri, de Gravelbourg; quatre filles, Berthe (Mme Holorion Marceau), de Coderre, Germaine (Mme André Duprat), de Gravelbourg, Jeanne (Mme P. Beauregard), de Québec, et Simone (Mme Gérard Soucy), de Gravelbourg; 15 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption à Gravelbourg le samedi 23 août, à 3 h p.m., M. l'abbé F. Ducharme, accompagné de MM. les abbés G. Laprise et Richard Larivière. Les Dames de Ste-Anne portaient la bannière de la congrégation et les rubans du cercueil. Les porteurs étaient MM. Noé Blanchard, Léonard Brin, Louis Marceau, Jean et Gaspard Carrobourg et Emile Gaucher. L'enterrement eut lieu au cimetière de Coderre.

* * *

**S. H. le juge G. Hébert**

Le lundi 25 août, à l'hôpital de Gravelbourg, est décédé Son Honneur le Juge Georges Hébert après quelques jours de maladie. Il laisse dans le deuil sa femme, Laurianne Gravel-Hébert; son fils, Louis; sa bru, Alma, et deux petits-enfants.

Né à St-Constant-de-Laprairie, Qué., M. Hébert était l'un des fils de Bernard Hébert et de Cordélie Robidoux. Son père descendant du couple acadien, Jacques Hébert et Marie Landry, les héros du livre de Napoléon Bourassa, sa mère avait pour ancêtre André Robidoux, originaire de la paroisse de Santa-Maria de Galicia, diocèse de Burgos, Espagne, venue en 1677 à Québec.

Le juge Hébert fit ses études à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal. Pour se perfectionner dans la langue anglaise, il termina ses études à Gulf en Ontario, dans un collège affilié à l'université de Toronto. De Guelph, il se dirigea vers l'Ouest canadien pour y demeurer.

Après avoir étudié le droit et obtenu sa licence en droit de la Saskatchewan, il devint membre de la société d'avocats Gravel, Gravel et Hébert à Gravelbourg. Il contribua pour sa juste part à l'expansion de Gravelbourg par son esprit d'initiative et ses activités dans tous les domaines. En 1927, l'université d'Ottawa décernait à M. Hébert le titre de docteur en droit (Honoris Causa) et en 1951 le gouvernement de la Saskatchewan le nomma conseiller du Roi. Pendant plus de dix-huit ans, juge provincial à Meadow Lake, il fut en 1952 nommé juge de la Cour de district pour la Saskatchewan avec résidence à Gravelbourg. Il épousa Mlle Laurianne Gravel, soeur du fondateur de Gravelbourg, M. l'abbé Pierre Gravel.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg le mercredi 27 août. Le service fut concélébré par Mgr Aimé Decosse, le R. P. Armand Joyal, O.M.I., et M. l'abbé J.-B. Pouliot. Mgr Decosse prononça l'oraison funèbre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Gravelbourg. Les prières furent récitées par M. l'abbé Laprise.

Les porteurs honoraires étaient l'hon. juge Sirois, les avocats MacLean, Lewans et Frost, le shérif L'Heureux et le maire Allard; les porteurs actifs, MM. Antoine Dorais, Marcel Poirier, Lionel Houle, N. Rainville, B. Potvin et M. Moor.

Avec la disparition du juge Hébert, la Saskatchewan perd un citoyen qui s'est toujours dévoué à toutes les entreprises nationales et religieuses.

Les gens de la Saskatchewan offrent à la famille éprouvée, par la voie de La Liberté et le Patriote, leurs plus sincères condoléances.

* * *

## En Ontario

**TORONTO —**
**M. Ferdinand LeDressay**

La messe des funérailles de M. Ferdinand LeDressay, 55 ans, décédé subitement après une longue maladie le lundi 18 août, a eu lieu dans l'église du Christ-Roi à Toronto le vendredi 22 août. Les prières furent dites les mercredi et jeudi soir 20 et 21 août au salon funéraire Wignal.

Né à Kennedy, Sask., M. LeDressay travailla sur la ferme jusqu'à la seconde Grande Guerre, puis s'enrôla dans l'Aviation canadienne en 1939 et passa cinq ans outre-mer. En 1946, il épousa Mlle Georgette Tétu et demeura à Regina jusqu'à 1950, alors qu'il alla s'installer à Toronto où il travailla pour la compagnie Inglis.

Précédé dans la tombe par son père, M. Emile LeDressay, en 1936, le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Georges, de Sarnia, Ont., Roger et Richard, à la maison; sa mère, Mme Elisabeth LeDressay, de Regina; trois frères, Marcel et Paul, de Regina, et Jean, de Lorette, Man.; trois soeurs, Marie-Louise, de Regina, Mathilde, de Langenberg, et Mme Alain Lerminiaux (Marie-Anne), de Montmartre, Sask.

L'enterrement se fit au cimetière Mount Peace de Toronto.

## Remerciements

**FANNYSTELLE —**

Mme Annette Syrenne et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs ou de toute autre façon, à l'occasion de leur récent deuil.

* * *

**ST-BONIFACE —**

M. Benoît Glémas et sa famille remercient vivement les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie dans leur grand deuil, et prient tous ceux qui désireraient honorer d'une façon particulière la mémoire de Mme Glémas, de faire une contribution au Fonds pour la Recherche sur le Cancer.

* * *

**ST-BONIFACE —**

Les familles Glémas et St-Hilaire désirent exprimer leurs sincères remerciements pour les nombreux gestes de bonté, d'aide et d'appuis reçus durant la longue et difficile maladie de notre bien-aimée Simone, Mme Benoît Glémas, ainsi que pour la sympathie manifestée de diverses manières à l'occasion de son récent décès. A signaler MM. les abbés Pierre Raymond et Bernard Bélanger, le personnel des hôpitaux St-Boniface et St-Vital, ainsi que de nombreux voisins et amis.

## IN MEMORIAM



**Le R. P. Marius Bonin, P.B., est décédé le 22 juillet, à l'âge de 64 ans, à Kabanga, diocèse de Kogoma, Tanzie, Afrique de l'Est. Il était le fils de feu Oscar Bonin, de St-Norbert, et de Mme Bonin (Joséphine Lord), du Foyer Youville de Ste-Anne. Le défunt fit ses études primaires à St-Norbert et était diplômé du Collège de St-Boniface. Outre sa mère, il laisse dans le deuil trois soeurs, Irène (Sr Gabrielle-Madeleine, F.d.l.C.), de St-Claude, Louise (Mme Pierre Pineau), de St-Norbert, et Cécile (Mme Emmanuel Bilodeau), de Ste-Agathe, et un oncle M. Zotique Bonin, de Ste-Rose. Le Père Bonin a aussi fait du ministère à Machinda, Makery et Nyavyumba.**

# Naissances

## Au Manitoba

**STE-AMELIE —**

Un fils à M. et Mme Adolph Bachm (Patsy Leperre).

Une fille à M. et Mme Myles Morley (Georgette Leperre).

* * *

**ST-BONIFACE —**

Le 1er septembre: un fils au docteur et à Mme D. Ledding (Marie-Paule Sala).

**Chronique de CFRG**

# Le nouveau drapeau de la Saskatchewan

Le gouvernement de la Saskatchewan a décidé de doter la province d'un drapeau officiel. Celui qui nous représentait en 1967, année du Centenaire et de l'Expo "Terre des Hommes", faisait parfaitement notre affaire, mais il n'était qu'un drapeau "officieux".

Le gouvernement voulant que tout soit en règle, adopta un nouveau projet, et le soumit respectueusement à l'Institut d'héraldique de Londres pour approbation. L'héraldique est une science qui se rapporte aux blasons, écussons, emblèmes, etc. Malheureusement, les héraldistes de cet Institut ont trouvé quelques défauts à notre nouveau drapeau et ont exigé que des modifications y soient apportées pour qu'il puisse être approuvé et dûment inscrit aux registres de l'Institut. Le gouvernement provincial, très libéral dans ses idées, n'y regardant pas de si près, décida de passer outre, et ce nouveau drapeau sera présenté à la population de la Saskatchewan, le 20 septembre au Palais du Gouvernement à Regina.

Ne voulant pas être moins libéral (au sens étymologique du mot) que notre gouvernement, nous acceptons ce nouveau drapeau, en remettant celui de 1967 au rancart. Mais alors pourquoi avoir fait toutes ces démarches à l'Institut d'héraldique de Londres pour finalement ne rien en faire? Si la montagne en certains cas peut accoucher d'une souris, la Saskatchewan fait mieux en accouchant d'un drapeau. Si ce n'est pas de la prestidigitation, applaudissons quand même sans réserves, ne serait-ce que pour le prestige.

**Personalia**

Le vendredi 29 août fut pour Roland Gaudet, l'animateur de l'émission "Surboum 710", sa dernière journée à CFRG.

Roland entra au service de CFRG en 1967. Deux ans et demi de carrière radiophonique l'ont décidé à s'orienter vers l'enseignement. Roland est entré au Collège de St-Boniface pour achever ses études qui lui permettront de communiquer à d'autres ce qu'il aura reçu. Pour le moment ce sont là ses projets, mais sait-on jamais. Les morsures de la radio sont très lentes à guérir. La radio est comme la mer très exigeante et très possessive... Au revoir Roland et bonne chance.

Un ancien de CFRG, Guy Pariseau, a quitté Gravelbourg en fin d'août pour aller occuper un poste d'annonceur à CKCH-Hull, Qué.

Guy fut pendant plusieurs années directeur des programmes à CFRG. Il entra ensuite au service d'informations et de relations publiques à CBWFT à Winnipeg.

Survint un changement d'orientation. Guy Pariseau décida de se destiner à l'enseignement. Après avoir obtenu son B.A. et B.E.D. de l'université d'Ottawa, Guy revint à Gravelbourg, enseigner à l'Ecole secondaire et au Collège Mathieu. De nouveau le virus de la radio le "reprend" et Guy recommence une carrière... La radio est possessive...

Germain Massicotte, de Montréal, fraîchement émoulu de l'Académie des Annonceurs, nous est arrivé à CFRG. Il termine sa période de mise au courant sous la férule de Christian Carreyrou. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler. Bienvenue à notre nouvelle recrue.

M. M.

## Debden

**Voeux perpétuels**

Le dimanche 17 août, les paroissiens ont joui d'une imposante cérémonie. Au cours de la grand-messe, Soeur Diane Lajeunesse, de la Présentation de Marie et fille de M. et Mme Raymond Lajeunesse, prononça ses voeux perpétuels.

Un groupe de religieuses de la Présentation de Marie de Prince-Albert faisait partie de la chorale. Les cantiques, si pieusement chantés, et l'homélie donnée par M. l'abbé Ernest Labbé ont certainement aidé à comprendre la grandeur de la vie religieuse.

La présence de plusieurs religieuses, natives de la paroisse, fut une joie pour tous.

Après la messe, invités par M. et Mme R. Lajeunesse, de nombreux parents et amis se rendirent à la salle paroissiale où un délicieux goûter fut servi.

# Mariages

## Au Manitoba

**STE-ELISABETH —**
**Marion-Collette**

Le samedi 9 août, à 7 h du soir, MM. les abbés Robert Campeau et Gérard Dionne bénissaient le mariage de Mlle Rita Collette, fille de M. et Mme Ovila Collette, de Ste-Elisabeth, à M. Gilles Marion, fils de M. et Mme Lionel Marion, de St-Jean-Baptiste.

La mariée, revêtue d'une longue robe en pouit-de-soie rehaussée de dentelle et d'un voile à traîne, fit son entrée au bras de son père. Elle portait un bouquet de roses jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Irène Collette et Lorraine Marion, soeurs des mariés, revêtaient des robes jaune or en pouit-de-soie et tenaient des bouquets d'oeillets blancs. La petite Colette Gauvin, nièce de la mariée, était bouquetière, et Brian Cadieux, son neveu, agissait comme page.

La mère du marié portait une robe vert pâle avec accessoires blancs, et la mère de la mariée avait choisi une robe blanche avec accessoires noirs. Leurs bouquets de corsage comprenaient des roses jaunes.

Les deux servants de messe étaient Roger et René Marion, frères du marié. M. Normand Dupasquier fit la lecture de l'épître. Le chant durant la messe fut exécuté par Mlle Cathy Gauvin, accompagnée à l'orgue par Mlle Arlette Comeault.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle du Centenaire de St-Jean-Baptiste, au son de l'orchestre Red River Melodies. M. N. Dupasquier était maître de cérémonies, et M. Normand Collette proposa le toast à la mariée.

M. et Mme Gilles Marion sont allés en voyage de noces à Montréal où Mme Marion visita ses beau-frère et soeur, M. et Mme Wilfrid Beaupré.

* * *

**ILE-DES-CHENES —**
**Philippe-Fillion**

Le samedi 5 juillet, Mlle Claudette-Antoinette Fillion, fille de M. et Mme Arthur-X. Fillion, de St-Jean-Baptiste, unissait sa destinée à celle de M. Raymond-Louis Philippe, fils de M. et Mme Xavier Philippe, de la paroisse. La messe nuptiale fut concélébrée en l'église de St-Jean-Baptiste par M. l'abbé R. Touchette, vicaire, assisté de M. l'abbé L. Cloutier, de St-Boniface, ami de la famille.

De jolis cantiques appropriés furent exécutés en français par Mme Arthur Houle et en anglais par M. Don Churchill. M. Marcel Boulet, cousin de la mariée, touchait l'orgue.

Mme Colette Gibson, soeur du marié, agissait comme dame d'honneur, tandis que Mlles Jacqueline Fillion et Patricia Bouchard, soeur et amie de la mariée, étaient demoiselles d'honneur. Elles étaient escortées par MM. Raymond Arnould et Norman Rusywich, ami et cousin du marié, et Jean-Paul Fillion, frère de la mariée. La petite Lauren Gibson, bouquetière, était accompagnée du jeune frère de la mariée, Michel Fillion.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège se rendirent à la salle du Centenaire où une grande foule de parents et d'amis étaient réunis pour offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux. La fête se continua par une soirée dansante.

M. et Mme Raymond Philippe ont fait un voyage de noces à Calgary, Alta, où ils ont visité leur soeur et belle-soeur, Mme Colette Gibson. A leur retour, ils ont choisi résidence à Ile-des-Chênes.

* * *

**AUBIGNY —**
**Ritchot-Ruel**

Le 22 août, M. et Mme James Ritchot se sont rendus à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire à Fort Rouge pour assister au mariage de leur fils, Marcel, à Mlle Lucille Ruel. Après la cérémonie nuptiale célébrée dans l'intimité, il y eut réception pour les proches parents, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage de noces.

* * *

**STE-AMELIE —**
**Pinette-Miller**

M. Emile Pinette, fils de M. et Mme André Pinette, de Ste-Amélie, unissait sa destinée à celle de Mlle Anna Miller, fille de M. et Mme Henry Miller, de Ste-Rose, le samedi 23 août en l'église de Ste-Rose-du-Lac.

Une réception pour les parents fut suivie d'une soirée dansante pour parents et amis.

* * *

**ST-BONIFACE —**
**Lynch—Fabas**

Le samedi 16 août, à 7 h du soir, Mlle Diana Fabas, fille de M. et Mme Alexandre Fabas, de St-Boniface, unissait sa destinée à celle de M. Wayne Lynch, fils de Mme Patrick Lynch, de Winnipeg. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé E. Bonin, avec échange d'anneaux. Les cantiques de la messe étaient interprétés par Mme Louise Morin, accompagnée à l'orgue par Mme Math.

La mariée portait une longue robe de style empire en organza avec traîne, garnie de dentelle, de perles et de pierres de Rhin et un long voile retenu par une couronne de pierres de Rhin et de perles. Son bouquet était de roses.

La dame d'honneur, Mme Claudette Préfontaine, soeur de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Hélène Proteau, Lucille Troop et Elaine MacKenzie, portaient de longues robes lilac avec ceintures de violette et des bouquets de glaïeuls blancs. Faisaient aussi partie du cortège: la petite bouquetière, Nicole Préfontaine, nièce de la mariée, et Thomas Lynch, neveu du marié et porteur des anneaux. Les garçons d'honneur étaient MM. Thomas Peasly, Bernard Balcaen et Robert Bonner. MM. Marc Fabas et Ronald Lynch agissaient comme huissiers.

Une réception pour 250 invités eut lieu en la salle St. Mary's de Winnipeg.

Après un voyage de noces à Nassau, Bahamas, les nouveaux mariés résideront à St-Boniface où Mme Lynch sera institutrice à l'école King George de Norwood.

**ST-PIERRE —**
**Ferration-Cahill**

Le 22 août, en l'église Christ the King de St-Vital, M. l'abbé Roland Bélanger bénissait le mariage de Mlle Imelda Cahill, de St-Pierre, à M. Rémi Ferration, de Regina.

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noces à Montréal.

* * *

## En Saskatchewan

**ZENON PARK —**
**McCrea-Turcotte**

Le samedi 23 août, en l'église de la localité, le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, bénissait le mariage de M. Clément McCrea, fils aîné de M. et Mme Laurier McCrea, à Mlle Edna Turcotte, fille de feu M. Léo Turcotte et de Mme Dorothée Turcotte.

Le marié était accompagné de son père, et la mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Marcel Turcotte, de Prince George, C.-B. Les demoiselles d'honneur étaient les soeurs du nouveau couple, Mlles Claire et Ghislaine Turcotte et Estelle McCrea, accompagnées de MM. Fernand Poulin, Brian Mehr et Francis McCrea.

Un souper, servi à la salle paroissiale, réunissait près de 150 parents et amis. Il fut suivi d'une soirée dansante.

Le nouveau couple résidera à Edmonton, Alta.

## Ferland

**Malade**

Mme Hector Massé a été hospitalisée à Regina pour intervention chirurgicale.

La Broquerie

# Voyage-échange-scout

Grâce au programme d'échange organisé par la Fédération des Scouts Catholiques du Canada de concert avec le secrétariat d'Etat, Georges Kirouac, des Scouts de La Broquerie, fut choisi pour faire échange avec Pierre Leblanc, de la Troupe de Jonquière, Qué.

Parti de chez lui le 17 juillet, Pierre arrivait à Winnipeg le dimanche 20 juillet et fut reçu à la gare du Canadien National par Georges et ses parents. Une des premières impressions de Pierre en arrivant, "C'est loin, le Manitoba". La famille Gérard Kirouac a donc fait en sorte que Pierre ne regrette pas son voyage dans l'Ouest.

D'abord ils furent favorisés d'une belle température tout au long des deux semaines passées ensemble. Le tout débuta par une tournée au zoo et au jardin de fleurs du Parc Assiniboine, suivie d'une visite à l'aéroport International de Winnipeg. Au cours de la semaine, on s'organisa pour assister à la représentation "Symphonie sous les Etoiles" au Planétarium de Winnipeg et de là une visite intéressante au Parlement du Manitoba. Le Musée de St-Boniface et le Musée Mennonite de Steinbach ont bien intéressés le visiteur du Québec à cause des choses anciennes qui ont été précieusement gardées.

A La Broquerie, petit village de campagne, renommé pour son industrie laitière, Pierre eut la chance de voir une porcherie de 2,000 porcs, une ferme laitière avec facilités modernes et un centre d'élevage avec abattoir. Avec permission de M. l'abbé Félicien Juneau, curé, il eut aussi une vue d'ensemble de la paroisse du haut du clocher de l'église St-Joachim de La Broquerie.

Pierre et Georges, accompagnés de l'aumônier, sont allés faire une tournée des plaines dans la région de St-Jean-Baptiste et, avec un groupe de scouts, se sont rendus jusqu'à la Plage Albert sur les bords du lac Winnipeg passant par Pine Falls et Great Falls, deux centres hydro-électriques. Cet-et journée fut des plus agréables.

Habitué à se baigner dans une piscine, Pierre a bien joui de ses bains dans la rivière Seine où "l'on a beaucoup plus de plaisir", dit-il. D'après ses impressions, Pierre a semblé très heureux de son séjour au Manitoba.

Le 27 juillet, c'est le départ de Pierre, accompagné cette fois-ci de Georges. Le voyage fut agréable d'autant plus que pour le retour ils étaient une vingtaine de scouts. Puis ce fut un arrêt d'une journée à Montréal, ce qui leur a permis de faire une tournée-éclair de la Terre des Hommes et de visiter quelques pavillons importants, dont la France, Québec, l'Ouest et bien d'autres. Les deux copains arrivèrent à Jonquière le 30 juillet et furent accueillis à la gare de Chicoutimi par les parents de Pierre.

Le samedi 2 août, Georges eut l'honneur d'assister au mariage de Mlle Louise Leblanc à M. Pierre Villeneuve, ainsi qu'au banquet à la réception. Ce fut une belle noce.

Durant son séjour dans la belle province, la famille Leblanc lui a fait faire le tour du lac St-Jean, s'arrêtant à Péribonka pour y cueillir des bleuets délicieux. Avec eux, il a pu admirer le paysage merveilleux longeant la route qui mène à Ste-Rose-du-Nord, chez les grands-parents Deschênes. La visite de la manufacture de papier, où M. Leblanc travaille, l'a particulièrement intéressé. Le spectacle de sons et lumières qu'il a vu au Centre Culturel est de toute beauté. Il a eu aussi l'occasion d'aller au zoo de St-Félicien, de visiter le grand barrage de Shipshaw, d'entrevoir la plus grosse usine d'aluminium à Arvida, de visiter une manufacture d'Alcan et de passer sur le seul pont au monde totalement construit en aluminium. Voilà en quelques mots les sites principaux que Georges a eu la chance de visiter.

Parti de Chicoutimi le 5 août, Georges était de retour chez lui le 8 août. Il gardera un bon souvenir de son séjour chez M. et Mme Jean-Paul Leblanc où Pierre fut un compagnon merveilleux. Grand merci à ceux qui ont rendu possible ce voyage-échange-scout.

**Attention**

Réservez la date du 28 septembre pour venir au grand souper paroissial. Invitation cordiale à tous les parents et amis des paroissiens de La Broquerie.

**Cantonnement louveteaux**

Le lundi 4 août, six jeunes louveteaux de La Broquerie, sous la direction de Mlle Jocelyne Vielfaure, se joignaient à la Meute Provencher, dirigée par Mlle Marie-Jeanne Marion, pour un cantonnement de deux jours à Hadashville.

C'était une première expérience pour nos gars et ils ont bien aimé cela. Ils avaient au programme un grand jeu de pirates et ils ont construit des châteaux en branches. Ils ont eu un bon feu de camp avec petites pièces, ils ont chanté et sont même allés faire une randonnée jusqu'au parc voisin. Toutes ces activités ont bien plu aux jeunes de La Broquerie, qui sont revenus enchantés.

De plus, pour les récompenser de leur bon esprit durant le camp, M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier, est allé à la Plage Albert avec le groupe pour y visiter un camp guide.

Merci à l'abbé Juneau, ainsi qu'à Mlle Marion pour avoir organisé et mené à bonne fin des activités tant appréciées des jeunes.

**Malade**

Heureuse convalescence à la maison à Gérald Bohémier, qui avait été hospitalisé à la suite d'un accident.

**Va-et-vient**

Etait de passage au Manitoba: Mme Ernest Therrien (née Aline Normandeau), de Maillardville, C.-B. Elle rendit visite à sa belle-soeur, Mme Alexina Freynet, ainsi qu'à ses nombreux cousins et cousines.

M. et Mme Fernand Balcaen, M. et Mme Aimé Vielfaure et leur fille, Evelyne, sont de retour d'un voyage dans l'Est. Ils visitèrent plus particulièrement Montréal, Québec, la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick. A Ottawa ils s'arrêtèrent chez MM. Paul, Michel et Guy Rocan, frères de Mmes Vielfaure et Balcaen. Ils sont aussi allés saluer leur neveu, M. Adrien Rocan.

M. et Mme Alfred Fiola, de Vancouver, visitèrent leur belle-soeur, Mme Victorine Boily, ainsi que de nombreux parents et amis au Manitoba.

Tout dernièrement, Mme Elisabeth Martel, de Montréal, visita ses parents et amis de St-Boniface et La Broquerie. Elle s'était auparavant rendue à Gravelbourg, Sask., voir sa soeur, Mme Gracia Gauthier.

Au début d'août, M. et Mme Joseph Roy, d'Ottawa, rendirent visite à leurs deux tantes, Soeur Philomène Boily, S.G.M., et Mme Edouard Taillefer, ainsi qu'à une cousine, Mme Joseph Beaupré.

Etaient de passage au Manitoba: M. et Mme Joseph Cinq-Mars (née Yvonne Boily), de Guy, Alta, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Urbain Cinq-Mars. Ils se sont rendus à La Broquerie visiter les familles Georges, Marcien et Alphonse Boily.

M. et Mme Alphonse Boily et leurs enfants ont fait un voyage jusqu'en Alberta. A Regina ils visitèrent une cousine, Soeur Véronique, au monastère du Précieux-Sang.

**Souhaits**

Bon voyage à Mlle Line Nadeau et M. Albert Bohémier à Montréal en voyage-échange Odyssée; à Mlle Diane Moquin à Saint-Côme, Qué., pour les Camps liturgiques; à Mme Hermance Granger dans les Laurentides comme cheftaine guide; à Mlle Lucille Laurencelle à Toronto en voyage-échange étudiant.

## Dunrea

**L'histoire de la paroisse**

Le 1er juin 1921, quarante-quatre enfants étaient confirmés. M. Télesphore Paradis et son épouse remplissaient les fonctions de parrain et marraine.

Durant la dernière semaine de juillet 1921, une mission était prêchée par le Père Fortier, O.M.I., de Québec. Le dévouement et le zèle du prédicateur, et d'autre part la piété et l'assiduité des paroissiens aux offices du matin et du soir firent de cette mission un immense succès. Les fruits d'une pareille retraite ne pourront qu'être salutaires et durables, devait écrire M. Martin Kessler, curé.

**Agapes familiales**

Le samedi soir 16 août, les membres de la famille de M. et Mme Jean Boulet s'étaient donné rendez-vous en la salle paroissiale pour une joyeuse et réconfortante réunion qui rassembla une soixantaine de frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Ce fut une vraie fête de famille à laquelle il ne manquait que Lucie (Mme René Bourget), de Maillardville, et Sr Marie-Ange, des Soeurs de la Miséricorde de Montréal. On remarquait parmi le groupe Soeurs Alice et Louise Boulet, S.G.M., de Regina et de St-Boniface, MM. et Mmes Henri et Félix Boulet, Louis Bazinet et Willie Conrad, Mme Anna Boulet et Gilbert, de St-Boniface, M. et Mme Emile Pinvidic (Claire) et leurs jeunes filles, de Detroit, M. et Mme Alphonse Boulet, de Glenora, M. et Mme Lorenzo Conrad et leur fils, Roger, de Portage-la-Prairie, MM. et Mmes Georges et Théodore Boulet, de Dunrea.

Comme il y aura 25 ans à l'automne que M. et Mme Lorenzo Conrad (Elisabeth) sont mariés, ils eurent l'heureuse surprise d'être fêtés en cette occasion où la plupart des membres de la famille étaient réunis. Un gâteau d'anniversaire fut partagé et dégusté par les convives et plusieurs cadeaux accompagnés des voeux d'usage furent offerts aux jubilaires ébahis.

**In memoriam**

C'est avec regret que la population de Dunrea apprit le décès du Père Alphonse Paradis, O.M.I., survenu à Fort Francis le samedi 16 août, et dont les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le mercredi 20 août. Le Père Paradis fut le premier enfant de la paroisse à recevoir le sacerdoce. Une messe spéciale fut offerte par notre pasteur le mercredi soir 27 août pour le repos de l'âme du Père Paradis qui était le frère de M. Arthur Paradis, de cette paroisse. Ce dernier, qui venait à peine de partir avec son épouse et son fils, François, pour quelques semaines à Maillardville, C.-B., dut faire diligence pour arriver à temps pour les obsèques.

**Çà et là**

Des travaux qui s'imposaient depuis longtemps sont à être exécutés à l'arrière de la sacristie où l'eau courante sera installée.

La fête champêtre que les enfants de choeur devaient avoir le dimanche 24 août dut être annulée à cause de la chaleur torride qu'il faisait ce jour-là. Mais par contre, le lendemain, ils avaient le plaisir de s'ébattre dans le lac de Ninette, en compagnie du pasteur qui ne néglige rien pour les encourager.

**Départ**

Dunrea souhaite au revoir et bon succès à deux familles estimées qui ont quitté la paroisse: M. et Mme Jos. Souyri, qui demeureront désormais à la paroisse St-Ignace de Winnipeg, et M. et Mme E. Delaronde, qui sont déménagés à Brandon.













☆ ☆ ☆



**Les mauvaises herbes sont parfois coûteuses. On s'en rend compte par le contraste entre ces deux champs de maïs, semés en même temps à Ottawa. Le maïs exempt de mauvaises herbes (ci-dessus), qui a franchi le stade de la fécondation, promet une récolte abondante. Le maïs étouffé par les mauvaises herbes (ci-dessous) commence à peine à former ses panicules et est exposé aux gels d'automne. D'après les spécialistes en cette culture, plus la pollination se fait tôt, plus le rendement est élevé ... Sans compter que les mauvaises herbes absorbent leur part d'humidité et d'aliments.**

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

# 50e anniversaire de vie conjugale célébré par M. et Mme J. Massart

Le samedi 23 août, M. et Mme Jules-A. Massart célébrèrent leur 50e anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâces fut concélébrée par les Pères Jean Soulodre, curé, Albert Lafrenière et René Piché, vicaires, dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Etait aussi présent au sanctuaire: le Père Ronald Bircham, O.M.I., curé de Pierceland, Sask., ami des jubilaires.

A cette cérémonie religieuse, les jubilaires étaient accompagnés de leurs garçon et demoiselle d'honneur, M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface. M. Maurice Massart, petit-fils des jubilaires, assistait les célébrants. M. Michel Koryluk touchait l'orgue et chanta des cantiques appropriés.

La jubilaire était ravissante dans sa longue robe, couleur or, avec corsage décoré de pierres assorties.

Une réception suivit en la salle de l'école où s'étaient rassemblés un grand nombre de parents et d'amis.

Etaient présents pour la fête: le fils des jubilaires, M. Maurice Massart, sa femme, Cécilia, et leurs cinq enfants, de Kitchener, Ont.; leur fille, Mme Lucie Watts, de North Kildonan, Man., et ses deux enfants; de nombreux amis de Virden, Oak Lake, Shoal Lake, St-Boniface et Winnipeg.

Des messages de félicitations, lus par M. Zébière, venaient du gouverneur général Roland Michener, du premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau et du maire de Winnipeg, M. Stephen Juba.

M. et Mme Jules Massart, qui ont passé 35 ans dans la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, désirent offrir leurs plus sincères remerciements à ceux qui ont organisé cette belle fête et à tous ceux qui étaient présents sans oublier les amis qui leur ont envoyé des messages de félicitations étant empêchés de se rendre.

Tous donnent rendez-vous à M. et Mme J. Massart pour leur jubilé de diamant.

## Aubigny

**Travail à l'extérieur**

Mlle Annette St-Onge a quitté le Manitoba au début d'août pour aller habiter Montréal où elle est employée au Centre d'achat Laval.

M. et Mme Richard Lemoing (Rolande Ritchot) sont partis pour Brochet où M. Lemoing enseignera.

**Malades**

Mme Georges Saurette a dû être hospitalisée pour quelques jours.

M. René Vermette s'est blessé alors qu'il fit une chute en travaillant au toit d'une bâtisse de sa ferme.

Prompt retour à la santé à ces deux malades.

**Condoléances**

Sincères condoléances à la famille Lévesque à l'occasion du décès de M. Louis Lévesque, fils.

**Déjà l'école!**

Avez-vous entendu des exclamation désenchantées, des murmures maussades, des soupirs résignés le matin du 2 septembre? Et bien, ne vous en faites pas. Rien de plus normal. Ce sont les écoliers qui reprennent la route de l'école à bord des gros autobus jaunes.

Malgré ces marques extérieures de mécontentement il y a un mélange de joie à l'idée de revoir les camarades qu'on a un peu oubliés depuis deux mois, et les professeurs qu'on a peut-être été incapable d'oublier. A tous, petits et grands, bonne chance; aux enseignants, bon courage!

## Ste-Agathe

**Cadeaux reçus**

M. et Mme Albert Courcelles désirent remercier la famille Alarie pour le beau service de vaisselle de 12 couverts et la famille Courcelles pour les magnifiques marmites en acier inoxidable reçus à l'occasion de leur 15e anniversaire de mariage le 7 août.

## St-Lazare

**Çà et là**

Plusieurs fermiers de la région ont commencé les moissons et, tel que mentionné la semaine dernière, on s'attend à un rendement au-dessus de la normale. Bonne chance, messieurs les habitants.

L'ami Claude dit que son thermomètre indiquait 97 degrés au-dessus de zéro jeudi dernier. Es-tu certain que c'était à l'ombre?

Sincères condoléances à Mmes Pierre Huberdeau et Arthur Hudon, ainsi qu'au Père Edmond Paradis, O.M.I., qui viennent de perdre leur oncle, le Père Alphonse Paradis, de Fort Frances, Ont.

Armand G. dit qu'il a eu le plaisir de serrer la main à l'honorable René Toupin, ministre et secrétaire provincial dans le cabinet d'Ed Schreyer, lors de l'Omnium de CKSB.

Denis Mulaire et Lucien Fenez sont revenus enchantés de leur voyage de deux semaines à Penhold, en Alberta, où ils ont suivi les exercices des cadets de l'aviation.

On apprend que le bon ami Omer Chartier, maître de poste, ancien Grand Chevalier, Député de District, crieur de bingo, bon pêcheur de la laquaiche, franc tireur et que sais-je encore, est en vacances pour deux ou trois semaines. Que voulez-vous, il en faut des chanceux ... Bonnes vacances, Omer et Annette.

La famille Dave Pearson, de Kansas, est présentement en visite chez M. et Mme Rice. Dave est un ancien joueur de balle des Athlétiques de St-Lazare.

Armand est revenu enchanté du tournoi de golf des Canadiens français. Il a eu le plaisir de rencontrer un ancien confrère de classe qu'il n'avait pas revu depuis 1944. Ils ont joué leur ronde de golf ensemble. Armand a remporté un prix pour le golfeur manitobain venu le plus loin. "Non, je n'ai pas brisé le 100", de dire Armand, "mais j'ai tout de même frappé un 110, qui, avec handicap, m'a valu un 79". C'est pas si mal.

La température de vendredi était un peu plus agréable, seulement 93 degrés.

Constance Decorby, qui est en voyage depuis le début des vacances, est présentement en Irlande où elle y demeurera pour deux semaines. Jusqu'à date elle a visité l'Allemagne, Londres et Amsterdam.

Michel Totte passa deux semaines au camp d'entraînement de l'aviation de Chicoutimi au Québec. Michel fait partie des cadets de l'aviation de Russell avec le grade de sergent d'aviation. Quatorze jeunes Manitobains ont pris part à ces exercices.

Si vous voulez savoir ce qui arrive quand une vache ne veut pas laisser la route, demandez à Gilbert G. Il en a fait l'expérience la semaine dernière. Gilbert était professeur de français et de culture physique au secondaire.

Merci à l'équipe de Birtle pour les travaux qui ont été faits sur le chemin d'entrée. Continuez, c'est très apprécié.

# Un gymnase sera ajouté à l'école élémentaire de La Broquerie

STE-ANNE — La Commission scolaire de la Division de la Seine no 14 a reçu, le 22 août, du ministre de l'Education, M. Paul Miller, l'approbation pour la construction d'un gymnase d'une équivalence de cinq classes à l'école élémentaire de La Broquerie.

La division avait fait une première demande pour la construction de quelques classes et d'un gymnase en présentant au mois de mai 1967 au gouvernement un programme général de construction pour la division. Le ministère de l'Education n'a approuvé qu'une partie de cette requête la semaine dernière.

Le président de la Commission scolaire, le Dr F. P. Doyle, le commissaire local, M. Denis Nadeau, et le surintendant, M. Guilbault, avaient renforcé cette demande depuis deux ans en présentant chacun un mémoire avec force statistiques et extrapolations de chiffres. C'est donc avec grande satisfaction que la dite commission reçoit l'approbation de ce projet.

Quoique cette construction ne sera pas suffisante pour remplacer toutes les constructions temporaires, elle servira pour le programme d'éducation physique, les récréations, le repas du midi et toute autre fin éducative.

Communiqué



St-Joseph, Man.

## Noces d'or de M. et Mme Arthur Parent

Le samedi 5 juillet dernier, les six enfants de M. et Mme Arthur Parent se réunissaient pour célébrer les noces d'or de leurs parents.

La fête commença par une messe aux intentions des jubilaires célébrée par M. l'abbé Morin en l'église de St-Joseph. Des petits-fils agissaient comme servants de messe. M. et Mme Willie Beaulieu, ainsi que M. Norbert Parent et sa soeur, Wilda, seuls survivants d'honneur de 1919, assistaient M. et Mme Parent. La petite Dianne Parent et son petit page, Robert Parent, portaient les joncs pour la bénédiction des anneaux. M. Etienne et Mlle Hélène Brais exécutèrent quelques cantiques, tandis que Mme Délima Brunet était à l'orgue. Les offrandes de la messe furent présentées par Joanne Parent, assistée de ses deux cousins, Hervé Parent et Jean-Marc Dionne. Les héros de la fête reçurent la bénédiction apostolique de Notre Saint-Père le Pape Paul VI.

Une soirée en la salle mémoriale de Letellier suivit la cérémonie religieuse. M. Reginald Robert, maître de cérémonies, présenta le toast en l'honneur des jubilaires, ainsi qu'un toast spécial en l'honneur de M. et Mme Richard Parent, mariés récemment à Sarnia, Ont.

M. et Mme A. Parent ont six enfants: Ernest, de Sarnia, Marthe (Mme Jean-Baptiste Dionne), de St-Joseph, Laurette (Mme Benny Lavigne), d'International Falls, Minn., Eugène, de Fort Frances, Raymond, de Hull, Qué., et Armand, de Corunna, Ont. Ils comptent aussi 37 petits-enfants.

Le lendemain, un banquet fut servi à la famille en la salle de St-Joseph.

## Ile-des-Chênes

**L.F.C.**

Attention! attention! Le jeudi 11 septembre, la Ligue des Femmes Catholiques tiendra sa première réunion pour l'année 1969-70 au Centre récréatif. Inutile de dire que Mme la présidente désire voir toutes les dames présentes. Il faut bien commencer pour bien finir!

Une autre date à ne pas oublier est la communion du mois qui aura lieu le 14 septembre, ainsi que les prières habituelles après la messe. Commençons bien l'année en faisant une bonne communion préparatoire.

# *La chasse aux fautes de langage*

Dressée par Adolphe V. Thomas, chef correcteur des dictionnaires Larousse et auteur du "Dictionnaire des difficultés de la langue française", voici une liste de barbarismes et de solécismes parmi les plus répandus:

| Forme fautive ou critiquable | Forme correcte |
|---|---|
| —Il s'en est accaparé | —Il l'a accaparé |
| —Un magasin bien achalandé (en marchandises) | —Un magasin bien approvisionné |
| —Hésiter entre deux alternatives | —Hésiter entre deux partis |
| —Il a demandé après vous | —Il vous a demandé |
| —Aussitôt son retour | —Aussitôt après son retour (ou dès son retour) |
| —Un bel azalée | —Une belle azalée |
| —Bailler aux corneilles | —Bayer aux corneilles |
| —Se baser sur | —Se fonder sur |
| —Dans le but de... | —Dans le dessein de... |
| —Commémorer un anniversaire | —Commémorer un événement |
| —Faire des coupes sombres (lorsqu'on coupe beaucoup) | —Faire des coupes claires |
| —A votre dépens | —A vos dépens |
| —Un espèce de fou | —Une espèce de fou |
| —Vous n'êtes pas sans ignorer | —Vous n'êtes pas sans savoir |
| —Un vêtement infecté de parasites | —Un vêtement infesté de parasites |
| —C'est là où je vais, c'est là d'où je viens | —C'est là que je vais, c'est de là que je viens |
| —Tomber dans le lac (piège) | —Tomber dans le sac |
| —Pallier à un inconvénient | —Pallier un inconvénient |
| —Prendre quelqu'un à parti | —Prendre quelqu'un à partie |
| —Partir à Lyon, en Italie | —Partir pour Lyon, pour l'Italie |
| —Une rue passagère | —Une rue passante |
| —Au point de vue pécunier | —Au point de vue pécunaire |
| —Ce matin, il est rentré à l'église | —Ce matin il est entré à l'église |
| —Il risque de gagner | —Il a des chances de gagner |
| —Une secousse sismique | —Un tremblement de terre (une secousse tellurique) |
| —Le soi-disant cadavre | —Le prétendu cadavre |
| —Solutionner une question | —Résoudre une question |
| —Faire des dépenses somptuaires | —Faire des dépenses exagérées (ou d'apparat) |
| —Cela l'a stupéfaite | —Cela l'a stupéfiée |
| —J'arrive de suite | —J'arrive tout de suite |
| —Lire sur le journal | —Lire dans le journal |
| —Tant qu'à faire | —A tant faire que... |
| —Je l'ai acheté tel que | —Je l'ai acheté tel quel |
| —N'avoir pas le temps matériel pour | —N'avoir pas le temps de... |
| —Vitupérer contre quelqu'un | —Vitupérer quelqu'un |
| —Pour deux à trois personnes | —Pour deux ou trois personnes |
| —De façon à ce que | —De façon que |
| —Je me suis en allé | —Je m'en suis allé |
| —Il est furieux après vous | —Il est furieux contre vous |
| —Aussi curieux que cela paraisse | —Si curieux que cela paraisse |

**Aux Etats-Unis**

# Deux personnes sur trois boivent des boissons alcoolisées

Lors d'un récent sondage d'opinion, voici la question qu'on a posée à des adultes dans plus de 300 localités des Etats-Unis. "Avez-vous l'occasion de consommer des boissons alcooliques comme l'alcool, le vin ou la bière, ou êtes-vous abstème?"

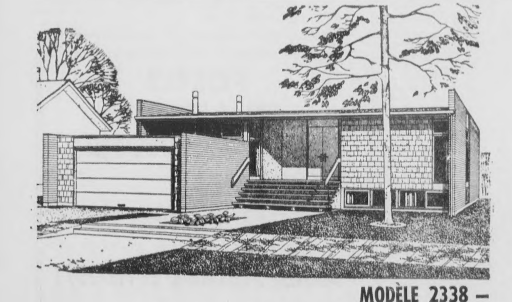
D'après l'"American" de Baltimore l'enquête a révélé que deux personnes sur trois (64 pour cent) admettent consommer des boissons alcooliques. Ce résultat n'est inférieur que d'un point de pourcentage à celui de 1966 alors qu'un record de 20 ans était atteint. On note que le chiffre le plus récent est de six points plus élevé qu'en 1939 alors que l'on a entrepris le sondage d'opinion relatif à la consommation de boissons alcoolisées.

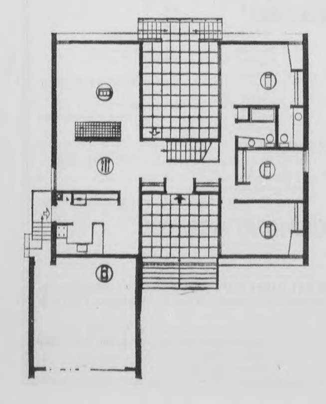
Les conclusions de l'enquête révèlent que pendant ces 30 années la proportion des hommes adultes consommateurs d'alcool a très peu changé mais que celle des femmes s'est accrue considérablement. "Parmi les hommes, le pourcentage est passé de 70 à 72 pour cent et parmi les femmes, de 45 à 57 pour cent". Le rapport indique en outre qu'une plus forte proportion (80 pour cent) de jeunes de 21 à 29 ans "sont susceptibles de devenir des consommateurs d'alcool, plus que des personnes plus âgées".

Plus de 8 sur 10 personnes (83 pour cent) dont le revenu familial atteint au moins $15,000 consomment des boissons alcooliques. La proportion décroît régulièrement en fonction du revenu. D'après l'enquête, on rencontre une majorité d'abstèmes (54 pour cent) dans le groupe de salariés dont le revenu est inférieur à $5,000.

On constate aussi des écarts essentiels parmi les consommateurs selon: la religion, Catholiques 80 pour cent, Protestants 56 pour cent; le degré d'instruction, universitaire 74 pour cent, secondaire 51 pour cent; l'occupation, membres des professions libérales et du monde des affaires 74 pour cent, travailleurs manuels 55 pour cent; la région, dans l'Est 77 pour cent, dans l'Ouest 75 pour cent, dans le Mid-ouest 64 pour cent, dans le Sud 43 pour cent.

D'après le sondage "la proportion des étudiants des collèges consommateurs d'alcool, dépasse dans l'ensemble celle des adultes mais elle est comparable à celle du secteur du grand public ayant fréquenté l'université".



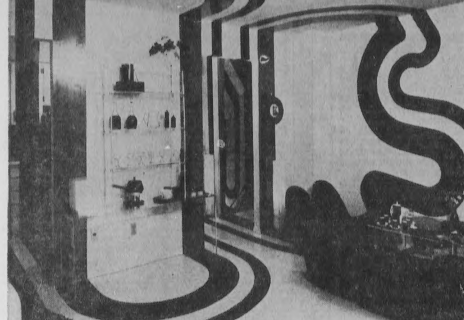


## MODÈLE 2338 —

**Nouveau modèle de maison** — Ce nouveau modèle de bungalow de trois chambres, conçu par les architectes Dennis & Freda 'Connor & Maltby, d'Edmonton, présente bon nombre de caractéristiques intéressantes.

Une des principales est le patio. Son élévation s'harmonise avec celle de la maison, ce qui a permis d'aménager des pièces ensoleillées et aérées au sous-sol. Il a ainsi été possible d'y prévoir non seulement les aires usuelles pour le chauffage, la lessive et l'entreposage, mais aussi d'y aménager une chambre d'amis, une salle de bain, une salle familiale et un bureau. Le hall d'entrée, qui donne sur le patio, sépare nettement l'aire de repos du séjour. L'entrée principale devrait faire face au nord ou à l'ouest.

L'aire de parquet, à l'exclusion du garage à même est de 1,540 pieds carrés. Les dimensions extérieures, y compris le garage, sont de 54 pieds sur 62 pieds 2 pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 2338, sont en vente à un coût minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Voici une décoration psychédélique qui décidément en fait voir de toutes les couleurs! Ces bandes rouges, oranges et bleues qui décorent une maison modèle présentée par Chatelaine sont supposées créer un effet d'unité entre les différentes pièces! (Photo TTS)

# Le problème racial tend à s'aggraver en G.-Bretagne

LONDRES — Un volumineux rapport publié le 9 juillet sur le problème racial croissant en Grande-Bretagne, souligne la "gravité de la situation".

Ce rapport, préparé sous les auspices d'un organisme apolitique, l'Institut des relations raciales, comprend cinq ans d'études et de recherches en Grande-Bretagne, qui a accueilli plus d'un million de sujets de couleur provenant de colonies ou d'anciennes colonies.

La recommandation la plus spectaculaire du rapport est la reprise du service "national" obligatoire pour les jeunes Britanniques dans le but de canaliser leurs énergies. On sait que le service national (militaire) obligatoire a été suspendu en Grande-Bretagne en 1960.

Les "conscrits" en vertu de cette proposition auraient le choix de servir de diverses façons, à titre civil, soit au pays ou à l'étranger.

Le relevé de l'Institut dit que la politique d'immigration britannique est une véritable "plaie" et ajoute que l'absence d'une politique cohérente d'immigration est une des principales raisons de la détérioration des relations raciales en Grande-Bretagne.

Après une décennie d'immigration incontrôlée de personnes de couleur venues des Antilles, de l'Inde, du Pakistan et de l'Afrique, la Grande-Bretagne a soudainement limité le nombre d'immigrants aptes à travailler à 7,500 par année en 1965.

Le relevé prévoit que d'ici à 1986, la population de couleur sera de 2,074,000 à 2,373,000. La population totale du Royaume-Uni est actuellement d'environ 55,000,000.

Dans ses conclusions, le rapport souligne que "nous devons tenir compte de ces minorités qui sont ici pour y demeurer, et celles-ci et leurs descendants devront partager l'avenir de notre pays. Ce n'est pas un état de choses qui peut être modifié, si ce n'est que par coercition délibérée dans le but de les faire partir".

Le rapport recommande l'abolition de la clause de la loi de 1965 sur les relations raciales, qui tient criminellement responsable quiconque incite d'autres personnes à la haine raciale, que ce soit en paroles ou par écrit.

Une autre partie du rapport révèle que les préjugés au sein de la population sont considérables, mais que la tolérance l'emporte.

"Un fait qui doit être tout particulièrement signalé", dit le rapport, "est que dans le domaine de l'emploi la discrimination est aussi répandue que perverse".

En précisant que les dix prochaines années seront "décisives pour l'avenir des relations raciales", le rapport note que bien qu'il n'y ait que peu de "ghettos de couleur" dans le pays, "de nombreuses villes possèdent des quartiers où les gens de couleur peuvent être en majorité".

Le rapport recommande aussi que le logement soit rendu plus accessible aux immigrants en abolissant les sévères mesures en vigueur sur les prêts domiciliaires. Il propose des mesures pour améliorer l'enseignement et l'attitude envers les races, tout particulièrement en fournissant des manuels susceptibles d'encourager la bonne entente raciale, ainsi que des cours sur les relations raciales qui feraient partie de la formation des policiers.

# Des expériences dangereuses faites sur des prisonniers aux E.-U.

NEW YORK — Le New York Times révèle que des centaines de détenus dans les prisons fédérales américaines ont été contaminés et d'autres dont le nombre n'est pas déterminé sont morts par suite d'expériences faites dans ces prisons avec des drogues et du plasma sanguin.

Le journal ajoute que le gouvernement fédéral "a assisté en spectateur, sans intervenir" à ces expériences.

Dans une dépêche datée de Washington, Walter Rugaber écrit que le programme des expériences était dirigé par un médecin originaire de l'Oklahoma, du nom de Austin R. Stough, "et des sociétés dans lesquelles il possède des intérêts substantiels".

M. Rugaber affirme que Stough, malgré le rôle important qu'il joue dans le domaine dres drogues et du plasma sanguin "n'est pratiquement qualifié dans aucun des deux".

Les sociétés que contrôle Stough, écrit le journaliste, auraient produit le plasma pour près d'un quart d'un produit dérivé, d'un usage courant aux Etats-Unis et destiné à protéger les personnes contre des maladies infectieuses.

Lors des expériences faites dans les prisons, le Dr Stough a inoculé aux détenus des produits nouveaux et dangereux sans surveillance médicale directe.

Selon le Times, Stough a refusé d'accorder une interview au journal, qui affirme qu'à la suite de ces expériences, il s'est vu interdire l'accès aux prisons de l'Oklahoma et de l'Arkansas. Celles de l'Alabama sont sur le point d'en faire autant.

Mais, écrit M. Rugaber, le docteur "aurait des intérêts financiers dans certaines banques de sang privées à Birmingham, Ala, et Dallas, Tex. Il chercherait à établir des relations avec les prisons de régions nouvelles".

# La publicité sera mieux surveillée

OTTAWA — "Je suis heureux d'annoncer que nous pouvons maintenant exercer la vigilance qui convient et faire échec aux tentatives délibérées de duper le public par des annonces trompeuses", a déclaré en fin-juillet, à Ottawa, le ministre de la Consommation et des Corporations.

M. Ron Basford a fait cette remarque à la suite de la proclamation des modifications du Code qui confient à son ministère la charge d'appliquer les dispositions concernant la publicité trompeuse.

Cette proclamation constitue la mesure officielle de transfert d'un article du Code pénal traitant de publicité mensongère.

Cet article est incorporé dans le texte de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qu'administre M. Basford.

Cet article dit substantiellement ceci: Quiconque publie ou fait publier une annonce contenant une déclaration paraissant être une déclaration de fait, mais qui est fausse, fallacieuse ou trompeuse ou qui est intentionnellement rédigée ou préparée de telle manière qu'elle soit fallacieuse ou trompeuse, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans si l'annonce est publiée: a) en vue de favoriser la vente ou l'aliénation de biens; b) en vue de favoriser un intérêt d'affaires ou intérêt commercial.

M. Basford a par ailleurs souligné que si dans le passé peu de causes aux termes de l'article relatif à la publicité trompeuse ont été portées devant les tribunaux, des causes-types seront maintenant préparées avec le plus grand soin.

**Mesure de protection**

Il a expliqué qu'il s'agissait de déterminer les limites de la loi afin de savoir si cette mesure de protection du consommateur est suffisante.

"Si nous constatons que le texte de l'article est incomplet, a-t-il dit, nous n'hésiterons pas à préparer une mesure législative vraiment efficace."

M. Basford a annoncé aussi qu'une première série de catégories de publicité avait été dressée par son ministère et sera examinée.

## Parmi les dangers que court la langue française

Depuis quelques années, l'opinion publique est alertée sur les dangers que court la langue française, et divers organismes ont été créés pour assurer la défense d'un idiome parlé par la communauté sans cesse grandissante des francophones: 90 millions aujourd'hui, ils seront 200 millions avant l'an 2000. Mais comment obtenir que la langue française, ciment de cette francophonie dont on parle tant, ne s'altère pas, ne devienne pas un jargon à la syntaxe désordonnée, au vocabulaire truffé de néologismes mal assimilés?

Quelle règle devons-nous suivre en présence des néologismes? — D'abord recourir à un dictionnaire comme le Larousse, qui s'efforce de suivre **le bon usage contemporain.** Si le mot ne s'y trouve pas, il faut agir avec prudence, ne s'approprier un mot inconnu sans s'efforcer de savoir exactement ce qu'il signifie, examiner s'il est bien construit, s'il ne fait pas double emploi avec un autre. Enfin, si c'est un mot que nous avons lu, la notoriété de l'écrivain qui l'a employé pourra servir de garant.

**Billet du mercredi**

# Le notaire Victor Morin mourut jeune à 95 ans

On n'a jamais compris pourquoi Me Victor Morin, notaire à Montréal, n'atteignit pas l'âge de cent ans.

Il se contenta de mourir à 95, ce qui est déjà quelque chose, mais ses meilleurs amis misaient sur lui pour le centenaire, et il les déçut en partant trop vite.

Ce qui signifie que ces amis, les plus jeunes comme ceux qui le suivaient de près, auraient voulu le garder longtemps, car il était l'amabilité même, la serviabilité, la fine délicatesse à la manière d'autrefois, le tout enveloppé d'une culture aussi étendue que diverse, relevant chacune de ses qualités.

Il fut notaire à 23 ans près, mais pas un notaire comme les autres.

Il n'avait rien du tabellion traditionnel, même s'il mit un zèle de néophyte, sa vie durant, à soigner ses clients et ses actes, les uns par les autres.

Il travailla beaucoup, comme l'établit un greffe où figurent 26,167 pièces signées de sa main, pendant 72 années consacrées à l'exercice de sa profession.

En d'autres termes, le notaire Morin ne quitta jamais son étude, hors les périodes de vacances ou de voyages qu'il s'accordait de temps à autre, puisqu'il fut à l'oeuvre dès juin 1888 à 1960, ou pendant les 72 ans ci-dessus rappelés.

Il n'arrêta de travailler que pour mourir, laissant une famille de onze enfants et des petits-enfants à n'en plus finir.

• • •

Le notaire Morin était un Canadien pure laine, comme il le disait lui-même.

Il appartenait à cette innombrable famille de Morin que l'on trouve aux quatre coins du pays, dont le premier, d'abord établi en Acadie, venait de Cherbourg ou des environs.

Lui-même naquit à Saint-Hyacinthe et y fut élevé, poursuivant ses études classiques à la bonne et solide manière d'autrefois, au Séminaire de l'endroit, qui existait depuis 1811.

A ce moment, la ville de Saint-Hyacinthe pouvait compter 4,000 habitants, et elle n'en avait guère plus, quand le jeune Victor la quitta pour la métropole, dans l'intention d'y étudier.

Avant de s'installer lui-même à Montréal, le notaire Morin ouvre une modeste étude à Saint-Hyacinthe, qui lui coûte $8 de loyer par mois, et c'est là qu'il rédige le premier acte de son greffe.

Il arrive que le client est un parent, ce qui l'oblige à rédiger l'acte pour rien, à titre gracieux, pour l'honneur et les bonnes relations familiales.

Sur le conseil de Me Raphaël-Ernest Fontaine, avocat, il se transporte de Saint-Hyacinthe à Acton Vale, la clientèle du notaire Tétrault étant à recueillir, qui vient d'être nommé à l'enregistrement.

— Tu devrais t'installer là-bas, conseille Me Fontaine. Il y a bien le notaire Lippé, mais c'est un bleu, et les partisans de Mercier iraient plutôt se faire pendre que de confier leurs affaires à un conservateur.

• • •

Le jeune notaire Morin, qui devait devenir très vieux, se rendit donc à Acton Vale, mais ce lui était façon de prouver que maints chemins mènent à la métropole, où il s'établit en 1890.

Il y passera le reste de sa vie.

A ses qualités d'homme de loi, il ajoutait celles d'un intellectuel d'envergure, qui se transforma tôt en écrivain, d'un bibliophile averti, d'un bon vivant qui estimait au plus haut point la gastronomie la plus fine.

Ce qui produisait un total remarquable d'intérêts et entraîna peu à peu notre homme, au cours des années, dans la direction de groupements, sociétés et associations, où toujours il joua un rôle actif, plutôt que passif ou neutre.

Avec ce résultat qu'il récolta tour à tour secrétariats et présidences, au point qu'on lui décerna le titre d'éternel ou d'universel président, qu'il n'avait pas volé, mais qui lui allait comme un gant.

Il y mettait les mêmes compétences, le même doigté, la même connaissance de la procédure, que dans les autres domaines où il excellait, de sorte qu'on se moqua de lui parce qu'il s'épuisait à rendre service.

Me Morin fut actif jusqu'à la fin, même s'il fut obligé, à cause de son âge sans cesse grandissant, de se limiter dans ses allées et venues.

Il mourut sans bruit, le 30 septembre 1960, et ses amis s'étonnèrent d'un départ qui parut prématuré.

L'Illettré

# *Une enquête en cours auprès du clergé de l'Ouest*

EDMONTON, Alta — L'Association de prêtres de l'Ouest canadien (Western Conference of Priests) a lancé une enquête auprès de ses 350 membres afin d'apprendre s'ils donnent, ou non, leur appui aux positions substantielles du cardinal Léo-Joseph Suenens visant à promouvoir une coresponsabilité plus effective dans l'Eglise.

L'abbé Ora McManus, président de l'association, a déclaré qu'une enquête par la poste est présentement en cours. Les résultats obtenus seront ensuite transmis à Mgr Alexander Carter avant son départ pour Rome où il représentera le Canada au Synode extraordinaire qui s'ouvrira le 11 octobre prochain.

Cette enquête fait suite à l'interview extraordinaire accordée en mai dernier par le cardinal belge (Informations Catholiques Internationales, 15 mai 1969) — et diffusée à travers le monde — dans laquelle il prenait à parti l'autoritarisme rigide de la curie romaine, cause-maîtresse des problèmes post-conciliaires.

Le cardinal Suenens, qui fut l'un des quatre modérateurs de Vatican II et demeure un des éminents porte-parole de la tendance réformiste dans l'Eglise actuelle, faisait appel, dans l'interview citée, à des réformes radicales dans les façons de penser et dans les structures ecclésiastiques, afin de mettre fin à "la tension actuelle entre le 'centre' romain de l'Eglise et la 'périphérie'."

Une phrase-clef de l'interview déclare: "Ce qui est souhaité, c'est qu'on arrive à libérer jusqu'au Saint-Père lui-même du système... Ce n'est pas l'autorité du Pape qui est en cause, chez les fils fidèles de l'Eglise, mais le "système" qui le tient prisonnier et le rend solidaire de la moindre décision des Congrégations romaines..."

Le comité exécutif de la Western Conference a fait parvenir aux membres de l'association le texte entier de l'interview du cardinal Suenens, de même qu'un résumé de deux pages, et le texte d'une **Déclaration** qu'on leur demande de signer. Le signataire éventuel y déclare:

- "donner mon entier appui à l'orientation substantielle des positions du cardinal Suenens";
- "mon vif souhait que les représentants canadiens au Synode de Rome expriment et appuient fortement ces mêmes positions substantielles".

Le comité exécutif de la Western Conference indique que les opinions en désaccord avec la Déclaration seront également transmises à Mgr Carter, qui participera au Synode romain en sa qualité de président de la Conférence Catholique Canadienne.

Dans la lettre qui l'accompagne, l'abbé McManus souligne le double but de l'enquête:

- frayer une voie à l'expression d'opinion, au Canada, au sujet des positions substantielles du cardinal Suenens;
- fournir un appui de la base à la délégation canadienne au Synode.

"Cela revient au fait", explique l'abbé McManus, "que nous voulons exercer notre part de coresponsabilité dans l'Eglise. C'est ce que nous a recommandé Vatican II. Et dès avant, Pie XII insistait pour qu'un fort courant d'opinion publique se développe au sein de l'Eglise."

La "Western Conference of Priests" convoquait une première rencontre de prêtres il y a 18 mois. L'association fut organisée formellement lors d'une assemblée tenue à Banff, Alberta, en janvier 1969, sur le thème "Le prêtre dans les années 70". Le nombre de ses membres inscrits se chiffre présentement à 350, sur un nombre total de 1,800 prêtres en fonction dans l'Ouest canadien.

Les autres membres du comité exécutif sont les suivants: les abbés Bernard de Margerie, de Saskatoon, Albert Fréchette, de St-Boniface, et Richard Zuback pour les trois éparchies ukrainiennes de l'Ouest, tous vice-présidents; le P. Donald McDonald, O.F.M., d'Edmonton, secrétaire, et le P. Jack Hennessy, O.M.I., trésorier.

La prochaine rencontre de l'Association aura lieu à Winnipeg en janvier 1970, autour du thème "Le prêtre, homme de l'espérance".

L'été dernier, après la publication de l'encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances, l'association des prêtres avait mené une enquête à ce sujet. A la suite, une déclaration signée par 351 prêtres fut remise à la Conférence Catholique Canadienne. On y demandait aux évêques canadiens une déclaration comportant "une explication non-équivoque des conditions nécessaires au non-assentiment ("dissent") légitime et prudent, tant interne que pratique".

Cette déclaration de l'Association de prêtres de l'Ouest fut l'une de plusieurs reçues par la hiérarchie canadienne. Cette dernière publia par après une déclaration pastorale qui se ralliait à l'enseignement de l'encyclique, tout en reconnaissant le droit à l'exercice libre d'une conscience pleinement informée.

Communiqué

# Fragile la porcelaine? Mais pas du tout!

La vaisselle de fine porcelaine et de semi-porcelaine est faite pour être utilisée, et n'est pas si fragile que l'on pourrait penser. Pourquoi la garder dans une armoire et ne la sortir qu'une ou deux fois par année, pour des occasions spéciales? Très peu de morceaux sont faits pour les musées, a dit M. Sam H. Jerrett, O.B.E., directeur de la Fédération britannique des fabricants de poteries. M. Jerrett est le chef d'une mission de 16 industriels britanniques et a visité le Canada il y a déjà quelque temps, et le États-Unis avant de se diriger vers l'Orient pour promouvoir les poteries, c'est-à-dire, la vaisselle de porcelaine fine et de semi-porcelaine. C'est ainsi que M. Jerrett s'est rendu au haut-commissariat britannique à Ottawa pour exposer aux autorités la situation dans laquelle se trouve son industrie, face à une entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, par exemple, et aussi, pour leur expliquer les derniers développements techniques.

M. Jerrett a raconté une anecdote assez cocasse pour prouver la solidité de la porcelaine. Apparemment, une expérience a été faite, il y a une dizaine d'années, pour voir si la vaisselle de porcelaine était vraiment forte. C'est ainsi que l'on a soulevé un autobus londonien de 2 étages, une impériale, donc, pour le déposer sur 6 tasses de porcelaine — qui n'ont même pas craqué sous le poids. — M. Jerrett a d'ailleurs répété cette expérience personnellement avec une Volkswagen et 3 tasses de fine porcelaine. Il admet toutefois que si l'on échappe une assiette sur un plancher de ciment, elle cassera, mais soutient que la porcelaine s'écaille beaucoup moins facilement qu'avant, et qu'elle devient de plus en plus solide malgré son apparente fragilité.

**Dans les Midlands**

90 p. 100 de l'industrie de poterie anglaise est située à Stoke-on-Trent, Staffordshire, dans les Midlands, à 150 milles au nord de Londres, endroit où l'on a trouvé les premiers matériaux bruts utilisés dans la fabrication de la faïence, jusqu'à ce que Josiah Wedgewood commence à utiliser la terre à porcelaine venant des Cornouailles. Toutefois, l'industrie demeura en Staffordshire puisque cette région est riche en charbon, et que 3 tonnes de charbon étaient nécessaires pour cuire 1 tonne de terre à porcelaine. Maintenant, on utilise surtout le gaz et l'électricité comme combustibles.

D'après M. Jarrett, le processus pour la fabrication de la vaisselle de porcelaine est le même, en principe que lorsqu'on l'a découvert; toutefois la technologie moderne a fait de grands progrès, et on peut, par exemple, contrôler beaucoup plus facilement de nos jours les différents morceaux fabriqués.

M. Jerrett est membre de l'Ordre de l'Empire britannique en vertu des services qu'il a rendus à l'industrie de la poterie anglaise; il est aussi Compagnon de l'Institut de Céramique. Ce dernier titre a été créé pour reconnaître la contribution à l'industrie de la poterie faite par des gens sans connaissances techniques.

**Michelle de Courville-Nicol,**
**Le Droit.**



A bord du "Service connaisseur" d'Air Canada, les passagers de la première classe reçoivent une rose et savourent à loisir un repas gastronomique de sept plats. Le menu princier qu'appréciaient déjà les passagers des liaisons Montréal-Los-Angeles et Montréal-Vancouver, sera désormais étendu à tous les vols DC-8 trans-continentaux d'au moins deux heures. Air Canada a également amélioré les repas de la classe économique. Ci-dessus, deux plats fort estimés: le homard à la parisienne et la salade de fruits de mer servis dans une noix de coco.

# Voyager en première, c'est un trop grand luxe . . .

VANCOUVER — Le multimillionnaire Lord Thompson of Fleet a été touché où cela fait le plus mal, son porte-monnaie, quand il a dû se contenter d'un voyage en première, le 12 août, entre Vancouver et Toronto.

"Ça m'affecte beaucoup", a-t-il dit en se dirigeant vers l'avion.

"Si mes employés en entendent jamais parler, je suis fini. Ils voudront tous voyager en première classe."

Ses employés (les "gars"), explique-t-il, font partie de ses entreprises internationales et voyagent en classe touriste ou classe économique quand ils prennent les airs pour leur patron.

"Le moins que je puisse faire, c'est de voyager en classe touriste pour leur donner l'exemple", indique le baron de la presse qui était en vacances sur la Côte du Pacifique.

Lord Thompson a dû débourser $162 pour son billet Vancouver-Toronto parce que tous les sièges à $120 (classe touriste) étaient occupés.




Q. — J'ai en ma possession un livre de recettes européennes. Malheureusement, on n'y donne pas les équivalences des mesures centigrades à nos mesures et je ne peux l'utiliser. Savez-vous où je pourrais me les procurer? Merci. — **Cuisinière.**

R. — Je crois que dans les librairies ou aux rayons des livres des grands magasins, vous pourrez obtenir soit un petit livre ou une table d'équivalence des mesures. Je comprends que vous soyez frustrée de ne pouvoir essayer ces recettes. Bonne chance et bon appétit.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon père qui est âgé vit avec nous. C'est un fumeur de pipe. Il fume comme "une cheminée" et n'est pas très particulier. Je crains tellement les incendies que j'en fais presque une maladie. Que faire? — **Inquiète.**

R. — A moins d'exiger que votre père cesse de fumer, ce que vous ne voudriez pas faire, il n'y a qu'une stricte surveillance de la part de tous les membres de la famille qui puisse vous rassurer et prévenir les accidents fâcheux. J'imagine que vous avez dû lui demander d'être plus prudent, mais parfois, à son âge et même plus jeune, on oublie. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner d'autres conseils.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon frère, veuf depuis cinq ans, a rencontré une femme de son âge qu'il désire épouser. Il a trois enfants mariés qui n'habitent pas la même ville que lui, et cependant ils sont furieux à la seule pensée qu'il puisse vouloir refaire sa vie. Le pauvre homme est très peiné de leur attitude et songe parfois à abandonner ses projets. Ne croyez-vous pas que ses enfants sont injustes? Il n'est pas question de perte d'héritage car la personne que mon frère fréquente est plus riche que lui et ne voudrait pour rien au monde toucher à son argent. Que pensez-vous d'une telle situation. — **Soeur fâchée.**

R. — Vous avez raison d'être fâchée, chère madame. Ces enfants ne sont que des égoïstes. A la place de votre frère, je me remarierais tout simplement, sans les prévenir et ils n'auraient plus qu'à accepter ou non le fait accompli. Il arrive parfois que certains parents seuls choisissent des personnes pas du tout convenables pour convoler une seconde fois. Les enfants ont alors raison de se préoccuper et même d'offrir quelques conseils à leur parent, mais ils n'ont pas le droit de chercher à l'empêcher de se remarier. Qu'ils se mettent à sa place! Vous avez déjà vu la tête d'une jeune personne qu'on cherche à dissuader d'un mariage qui ne convient pas pour une raison ou une autre? Vous avez entendu ses cris de "c'est mon droit"? Dans ce cas particulier que les enfants se mêlent de leurs affaires et remercient le ciel que leur père puisse se faire une vie heureuse auprès d'une personne qui lui convient.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai un joli costume en tricot de soie que j'ai porté pour des noces au cours de l'été. Je dois assister à un autre mariage vers le premier septembre. Croyez-vous qu'en changeant les accessoires, qui étaient os, pour la belle saison, je puisse choisir des souliers, etc., noirs ou bleu marine et me servir du même costume? Le mariage a lieu dans une autre ville. Je me sens élégante dans ce costume et on me dit qu'il me va très bien. Merci.

**Yeux noirs.**

R. — Vous serez certainement très chic pour ce mariage. Assurez-vous bien que les souliers que vous choisirez soient assez légers et élégants et tout sera parfait.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi sommes parrain et marraine d'un garçonnet de dix ans. Il fréquente l'école publique car ses parents demeurent très loin des écoles catholiques. Par contre, il y a une église tout près de chez eux et on y donne l'instruction religieuse le dimanche aux heures des messes. Nous ne pouvons savoir s'il fréquente ces cours régulièrement, mais les parents ne vont plus à la messe. Que serait notre devoir dans un tel cas?

**Inquiets.**

R. — Il me semble que vous devriez vous rapprocher autant que possible de votre filleul, lui offrir de bons livres à sa portée, lui demander s'il aime ces cours du dimanche, chercher, si possible, à parler discrètement aux parents.

**LOUISE**

# *Les tapis pour extérieur et intérieur*

Ces tapis à double usage se répandent de plus en plus. Il en existe trois types principaux: les tapis feutrés en fibres d'oléfine de polypropylène; les tapis tuftés par piquage de fibres de polypropylène ou de fibres acryliques, comme une carpette à velours et les tapis coussinés en vinyle.

Le tapis tufté est plus coûteux que le tapis feutré, mais cette petite dépense supplémentaire se justifie si l'on désire un tapis moelleux donnant une sensation de luxe confortable.

Ces tapis sont fabriqués dans des couleurs très variées, mais toutes ne sont pas bon teint (résistantes). Il faudra suivre à la lettre les directives du fabricant si l'on désire les utiliser à l'extérieur.

Ces tapis sont extrêmement durables; ils résistent aux taches et peuvent être posés sur le plancher de bois, de ciment, ou même sur le sol nu. Comme ces tapis ne donnent pas la sensation que procurent habituellement les tapis, il est préférable de ne pas les employer dans les vivoirs, mais ils conviennent plutôt aux planchers durs des salles de délassement en sous-sol, des patios, des porches ou aux alentours de piscines.

Les tapis pour intérieur et extérieur résistent à l'eau, mais ils s'en imbibent comme une serviette-éponge; c'est pourquoi ils ne conviennent pas comme essuie-pieds dans les porches à plancher de bois, car ils peuvent accélérer le processus de pourriture du bois.

Il n'est pas facile de les nettoyer lorsqu'ils sont humides, et d'autre part il est préférable d'utiliser un balai mécanique pour ce faire, en raison des dangers d'électrocution présentés par les aspirateurs électriques; on peut toutefois prendre la précaution de mettre électriquement l'aspirateur à la terre.

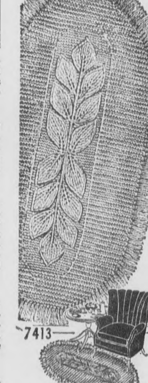
Le nettoyage au jet d'eau est la meilleure méthode à employer mais il faut avoir une bouche d'égout dans le voisinage; on ne peut y procéder pour les tapis posés à l'intérieur.

Au point de vue du danger de combustion, ces tapis laissent fort à désirer. L'Union des consommateurs des Etats-Unis a essayé 13 tapis de ce genre et seulement trois d'entre eux ont montré des qualités d'ininflammabilité satisfaisantes.

Comme tous les nouveaux produits, les tapis d'intérieur et d'extérieur souffrent encore de nombreux inconvénients. C'est pourquoi il est si important de les mettre en place en suivant à la lettre les directives du fabricant et seulement dans des endroits recommandés. Il est sage de mettre votre vendeur de tapis sur la sellette et d'exiger une démonstration de nettoyage des tapis tant humides que secs.

**Association des Consommateurs, juillet/août 1969**

## *Patron imprimé*




Ajoutez de la couleur à vos planchers en tricotant ce tapis de couleurs vivantes. Coûte très peu et donne une apparence luxueuse. Facile à exécuter; se lave rapidement.

Demandez le patron 7413 — grandeur: 28 x 43 pouces.

**Prix: 50c**

Envoyez votre commande à:
**Marian Martin Dept.,**
**La Liberté et le Patriote,**
**60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

**Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.**
**(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)**

# "Action Babysitter" à Kiel

KIEL — Les jeunes couples de la ville de Kiel (Allemagne de l'Ouest) ayant des enfants en bas âge ont de la chance. Ils peuvent sortir sans se faire de souci, car environ soixante-dix gardiennes d'enfants sont à tout moment à leur disposition dans cette ville. L'an dernier, le groupe local de la Fédération pour la protection de l'enfant a fondé une "action babysitter". L'organisation avait lancé un appel aux habitantes de Kiel, les invitant à sacrifier de temps à autre, moyennant une petite rétribution, quelques heures de loisirs en faveur des bébés ou plus exactement de leurs parents. Le succès de cette initiative fut retentissant. Des célibataires occupant un emploi, des lycéennes et des élèves de l'école ménagère, des puéricultrices en herbe ainsi que certaines veuves ou retraitées ont répondu à cet appel. Une ancienne assistante sociale a alors familiarisé les personnes intéressées avec les tâches qu'elles auraient à assumer et s'est assurée aussi que les candidates convenaient à l'emploi.

Cette action est une réussite totale. La femme d'un instituteur a accepté à titre bénévole de transmettre les demandes aux candidates. Chaque soir, sa ligne téléphonique est réservée une heure durant uniquement aux appels des parents à la recherche d'une gardienne d'enfants. Depuis longtemps cependant, des liens se sont déjà noués entre les familles et des gardiennes d'enfants, de telle sorte que la responsable du placement ne peut plus avoir d'aperçu vraiment exact de la situation de l'offre et de la demande.

**(Informations allemandes)**

**Bijoux et bibelots**

# Coffret de Rosette

On cherche toujours ses ciseaux! On ne sait jamais si les plus jeunes n'ont pas mis la main dessus. Voici un moyen, sinon d'avoir toujours les ciseaux à vue, de savoir où vous les trouverez à coup sûr. Prenez une tringle à rideau que vous couperez deux ou trois pouces plus longue que la lame des ciseaux. Fixez ce tronçon de tringle, au moyen de deux clous ou vis, à l'endroit où vous rangez tout votre matériel de couture et insérez les ciseaux dans cette fente. C'est également un moyen moins dangereux de ranger un instrument coupant.

✦ ✻ ✦

**Une femme entre chez elle, en ambulance, un énorme bandage autour de la tête, après une randonnée au volant de l'auto: "C'est inouï ce que l'agent de police a été gentil! ... Il m'a demandé si je voulais que le conseil municipal fasse enlever des rues tous les poteaux téléphoniques".**

✦ ✻ ✦

Pour garder votre sel sec, mettez un petit morceau de buvard au fond de vos salières.

✦ ✻ ✦

Pour les couturières en herbe ou celles qui voient moins bien, un conseil très simple concernant l'enfilage d'une aiguille... Piquez la tête de l'aiguille à travers une feuille de papier blanc. Facilement vous distinguerez le chas pour y glisser le fil.

✦ ✻ ✦

Un ingénieux restaurateur du quartier latin a eu l'idée d'installer à l'extérieur de son établissement un distributeur automatique de frites fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On introduit une pièce de 1 F et, quelques secondes plus tard, on reçoit un cornet de frites croustillantes à point. La clientèle est nombreuse.

✦ ✻ ✦

**Chéri, donne-moi la lune! Cette phrase, qui avait jusqu'ici une couleur toute romantique, prend une signification plus sobre à l'époque d'Apollo-11...**

✦ ✻ ✦

Savez-vous comment nettoyer le bronze? Tout simplement avec un tampon imbibé de pétrole. Lustrez et polissez avec un chiffon de laine. Vaporisez ensuite un vernis transparent pour protéger le métal contre l'oxydation de l'air.

✦ ✻ ✦

Le croyant à l'incroyant: "Comment faites-vous pour vivre sans la Foi?"... L'incroyant au croyant: "Et vous, avec elle, pour ne pas vivre mieux?". (Jean Rostand)

✦ ✻ ✦

Un bébé de sept mois doit être familiarisé avec beaucoup d'aliments, de sorte qu'il peut manger des céréales, des fruits et légumes en purée, un jaune d'oeuf (pas le blanc), de la viande, du poisson et du fromage, le tout, il va sans dire en purée. Il est préférable d'attendre que le bébé ait atteint ses douze mois pour lui servir des féculents: pommes de terre, pain, biscuits.

✦ ✻ ✦

**Un bon père était à faire la lecture de l'évangile de St-Jean. Il commence ainsi: Evangile selon saint Jean, chapitre 20 (vin) verset (versez) toujours. Il faut dire que le bon père avait un léger penchant pour le fruit de la vigne pris en liquide.**

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

**NUMERO 35**

Les deux femmes tournèrent la tête et le regardèrent sans étonnement. Rien ne leur paraissait insolite après ce qui était survenu. Elles semblaient hébétées.

— Elle était ici. Elle est peut-être dans sa chambre.

Dieu merci! elle était en vie. Si elle était morte... Son poing se serra sur la crosse de son pistolet et il évoqua la surprise atroce qu'il avait eue en arrivant à la grotte. Alors, il était redescendu en courant de toutes ses forces. Il ne savait ce qu'il pouvait faire seul, mais il voulait au moins tenter quelque chose, ou mourir près de Virginie.

Il entra dans le salon pour se joindre aux combattants. La première chose qu'il vit, ce fut le cadavre du lieutenant et il ressentit une joie féroce: ses parents étaient vengés. Ensuite, relevant la tête, il découvrit Virginie. Elle était appuyée au mur, près de la porte du salon de musique, son regard angoissé rivé sur Germain qu'il ne quittait pas. Elle était au plein champ de tir et ne s'en rendait pas compte. Cristobal allait le lui crier, quand M. de Baumilly se retourna; sa voix domina le vacarme de la fusillade.

— Virginie! Vous êtes folle!

Traversant devant la fenêtre au mépris du danger, il se précipita sur elle, s'interposa entre elle et l'extérieur. Cristobal n'entendit plus rien, mais il vit le regard chaud et inquiet de la jeune fille se lever vers son compagnon. Paco se retourna aussi et heurta de sa crosse le dos de Germain.

— Qu'est-ce que vous fichez là, tous les deux? Ce n'est pas le moment de parler d'amour.

Une balle siffla au-dessus d'eux et s'enfonça dans le mur. Baumilly fit basculer Virginie et se laissa tomber avec elle, amortissant sa chute à l'abri de la barricade. Elle noua ses mains sur la nuque du jeune homme, dit quelque chose qui ne porta pas, et l'embrassa sur la joue. Il se dégagea doucement.

— Rampez jusqu'au couloir et restez-y, ordonna-t-il, et il regagna en se courbant sa place près de la fenêtre.

Elle recula jusqu'à la porte du petit salon, s'y embusqua et reprit son attente angoissée. Elle ne vit même pas Cristobal.

— Ils vont s'en aller, hurla immédiatement Paco. Ils ramassent leurs blessés.

C'était une tradition dans cette guerre cruelle: on ne laissait jamais de blessés aux mains de l'ennemi, car on savait trop ce qu'il adviendrait d'eux.

Germain tourna la tête vers l'intérieur.

— Virginie! Ils s'en vont, nous sommes...

Il n'acheva pas. Une détonation claqua parmi dix autres. Il eut un sursaut, resta une seconde immobile, un peu cambré, puis fit un demi-tour sur lui-même et s'écroula, face contre terre.

Virginie hurla et, sans souci du danger, traversa la zone découverte de la fenêtre pour se précipiter vers lui. Elle se mit à genoux, tenta de le retourner sur le dos, en vain. Elle lui souleva la tête, qui retomba inerte. Elle ignorait s'il était encore vivant, ou s'il était blessé.

Elle ne sut pas comment la bataille se termina. Elle ne vit pas les esclaves se relever et sortir afin de poursuivre les fuyards, ni Paco l'enjamber pour traverser le salon et rejoindre Cristobal, ni Mme de Saint-Clair s'abattre en sanglotant sur le cadavre de son mari. Assise sur ses talons, elle caressait le profil de Germain et des larmes coulaient sur ses joues.

Elle sursauta quand Paco lui parla, en venant s'accroupir de l'autre côté du grand corps inerte.

— Il ne faut pas pleurer, Virginia, cela ne sert à rien. Il faut le soigner.

— Vous croyez qu'il vit? demanda-t-elle avec un espoir tempéré d'inquiétude.

— Certainement: le coeur n'est pas atteint, répondit-il en désignant un petit trou dans l'habit du côté droit; elle ne l'avait pas remarqué parce que l'étoffe était salie et fripée.

Paco retourna Germain sur le dos et déboutonna ses vêtements. Quand il écarta son gilet, un petit cône de cuivre lui roula sur la main.

— La balle lui a traversé la poitrine. C'est grave.

Il ouvrit la chemise maculée de Germain pour écouter les battements du coeur. Il s'inquiéta de leur extrême faiblesse.

— Il vit, mais il faut le soigner tout de suite, dit-il. Envoyez chercher le médecin, il habite à six kilomètres.

Virginie inclina la tête, puis exprima son étonnement.

— Dites-moi, Paco... on lui a donc tiré dans le dos? Comment est-ce possible?

— Ne cherchez pas pour l'instant, nous avons mieux à faire, répondit le llanero et il se redressa.

— Virginie, ajouta-t-il doucement, vous devriez aller près de votre mère. Je m'occupe de Germain.

— Ma mère? Mais elle n'a rien, dit-elle, et elle se retourna. Elle la vit, prostrée sur le corps du marquis et comprit. Avec un cri étouffé, elle se releva.

Sa première minute de repos, Virginie la prit vers minuit, en s'agenouillant sur un prie-Dieu, dans la chambre silencieuse et obscure de son père. Le marquis était étendu sur son lit, mains jointes, le collier de Saint-Michel au cou, le ruban bleu du Saint-Esprit sur la poitrine. Jusque dans la mort il gardait un air hautain et sévère.

Virginie n'osait regarder son visage elle croyait y lire un reproche terrible. Elle était écrasée par sa responsabilité: la mort de son père, celle de trois esclaves, les blessures d'une vingtaine d'autres, et celle de Germain, c'était elle qui en portait le poids devant Dieu, car c'était arrivé à cause d'elle, parce qu'elle avait aimé Cristobal. Leur amour était maudit dès l'origine, car il était péché. Mais pourquoi n'avait-elle pas été punie, elle, coupable malgré son ignorance, et non ces innocents? A moins que son châtiment ne fût précisément cette responsabilité.

On lui toucha l'épaule. Elle frémit et ne bougea pas.

— Virginia, vous devriez vous reposer: vous êtes épuisée, dit tout bas la voix de Paco.

— Il faut que je veille mon père: je lui dois bien cela.

— Vous tenez absolument à vous évanouir, comme votre mère? Venez, répondit-il résolument, et avec douceur mais avec fermeté, il la releva.

Elle lui obéit. Il lui semblait bon qu'on s'occupât d'elle. Elle avait envie d'être plainte et consolée, mais ne rencontrerait plus que le mépris et le reproche. Pourtant cet homme, qui savait tout, prenait soin d'elle.

Dans le couloir elle se retourna vers lui.

— Je ne vous fais pas horreur?

— Pourquoi donc, Virginia? demanda-t-il, stupéfait.

— J'ai eu un amour coupable, des hommes sont morts, d'autres ont été blessés à cause de moi, répondit-elle et elle donna libre cours au désespoir réprimé depuis des heures.

Des larmes coulaient sur ses joues et Paco les considéraient avec peine.

— Virginia, il ne faut pas vous mettre de pareilles idées en tête. Il n'y a pas de faute, sans la connaissance: on ne commet jamais un péché sans le savoir. L'amour de Cristobal était coupable, pas le vôtre. Quant à votre responsabilité dans l'attaque de cette maison, elle est nulle.

— Vous dites cela pour me consoler.

— Non Virginia, je vous le jure. En admettant que votre amour pour Cristobal soit la vraie cause de l'attaque, sans la dénonciation, rien ne se serait passé. Et ne pensez-vous pas qu'à l'origine la faute incombe à Cristobal? Dormez en paix, Virginia. Vous aurez besoin de toutes vos forces demain et dans les jours qui viennent.

— Oh Paco, je n'en aurai jamais assez! répondit-elle. Sans vous, cet après-midi, je ne sais ce que j'aurais fait. Restez près de nous pour nous aider.

— Aussi longtemps que vous aurez besoin de moi, je vous le promets, Virginia. Allez dormir, maintenant. Je veille sur la maison: j'ai posté des hommes armés qui en surveillent les alentours. Il ne peut rien vous arriver.

(à suivre)



**Le ministère de la Santé et du Bien-être a accordé dernièrement à l'hôpital Taché de St-Boniface la permission de construire un nouvel hôpital de 200 lits et de rénover complètement l'édifice actuel. La construction devrait commencer au début de 1970. Les plans et devis ont été confiés aux architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables, de St-Boniface.**

# Zenon Park

### Incendie

Le lundi 25 août, vers 2 h p.m., alors qu'il faisait une brise de plus de 40 milles de l'heure, un incendie de cause inconnue se déclarait dans l'établissement servant à la manufacture de briquettes de luzerne Z-P-Dehydrator Co. Ltd. En peu de temps, le corps principal de la bâtisse fut consumé. Cependant les pompiers volontaires du village, avec l'aide de ceux du village voisin d'Arborfield, manoeuvrant deux pompes à incendies, purent sauver les entrepôts contenant les briquettes déjà manufacturées. Cette bâtisse située au nord du village a subi des dommages estimés à plus de $100,000 presque entièrement couverts par des assurances. A la réunion des directeurs tenue le mardi 26 août, il y fut décidé de convoquer une assemblée générale des actionnaires (dont le nombre est d'une trentaine) et ces derniers décideront après consultations avec les compagnies d'assurances et le ministère provincial d'Agriculture, quand les travaux de reconstruction pourront commencer.

### Visiteurs et visiteuses

Etaient de passage dans la localité, visitant parents et amis: Sr Lucille Hudon, de Green Lake et Cold Lake, Alta; Sr Thérèse Lalonde, de Le Pas, Man.; Sr Angèle Fortier, d'Edmonton, Alta; Mme Armand Lalonde, de St-Boniface, Man.; Mme André April et ses enfants, de Prince George, C.-B.; M. et Mme Guy Sirois, de Calgary, Alta; Mlles Carmen Roy, M.D., et Hedwig Rehesch, d'Ottawa, Ont.; Sr Imelda Chartier, de St-Albert, Alta; M. et Mme Omer Valois, de Quesnel, C.-B.; M. et Mme Paul Hudon, de Langley, C.-B.; M. Charles-E. Hudon, de Haney, C.-B.; M. et Mme Roland St-Amand, de Prince George, C.-B.; M. et Mme René Bouvier, de Rivers, Man.; Mme Lucien Moyen et ses fils, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Roland Goyer, Mmes Jeanne Miller et Olive Goyer et M. et Mme Marcel Turcotte, tous de Prince George, C.-B.; M. et Mme Raymond Poulin et M. Rupert Leblanc, d'Edmonton, Alta.

### Récoltes

Durant la semaine du 25 août, plusieurs cultivateurs ont été occupés à faire la coupe du grain déjà mûr en raison des grandes chaleurs survenues la semaine précédente. Il semble que le blé donnera environ 15 boisseaux à l'acre; l'orge 25, les navets et le trèfle une récolte ordinaire.

La luzerne a donné une première récolte après quelques averses en fin de juillet. Cependant, trois semaines sans pluie avec des chaleurs non ordinaires en août renderont une deuxième récolte incertaine.

Les deux établissements qui produisent les briquettes de luzerne ont fonctionné assez bien durant ces deux derniers mois, chacun employant 12 personnes ou plus suivant les travaux de 16 ou 24 heures par jour.

Les produits des jardins tels que haricots, pois, patates et autres ont donné des rendements satisfaisants considérant la saison d'été plutôt sèche, qui a sévi dans le district ces dernières semaines.

### "Foyer"

Depuis quelques semaines, en différentes occasions, d'importants travaux de modernisation ont été effectués dans l'immeuble communément appelé "Le Foyer" et comprenant 10 logis, et construit en 1955. L'eau courante venant de l'aqueduc du village se trouve dans chaque logis de même que les installations sanitaires nécessaires et le chauffage au gaz, l'électricité et le téléphone.

Dernièrement, une association, sous le nom "Park Lodge Co. Ltd.", devra désormais s'occuper de la gérance de l'immeuble. Le Conseil municipal du village, composé actuellement de MM. René-E. Fortier, maire, Georges Pelletier, Henri Fortier, Lucien Vigeant et Laurent Wassill, conseillers, et Gérard-A. Leblanc, secrétaire-trésorier, aura la responsabilité de cette organisation et ont élu les trois derniers ci-haut mentionnés (membres du conseil) pour s'occuper du fonctionnement régulier de cet établissement.

### CARNET POSTAL

La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la province du Canada ont commencé à émettre leurs propres timbres-poste avant la Confédération.



# Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 28 août 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

**Les arrivages:** 4,150 bovins, 1,050 veaux, 5,000 porcs, 425 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,200 bovins, 1,425 veaux, 5,245 porcs, 735 moutons et agneaux.)

| | |
|---|---|
| **Bouvillons** | |
| Choix | $30.50—31.50 |
| Bons | 29.50—30.50 |
| Moyens | 28.00—29.50 |
| Communs | 25.00—28.00 |
| **Génisses** | |
| Choix | $28.00—29.50 |
| Bonnes | 27.00—28.00 |
| Moyennes | 25.50—27.00 |
| Communes | 23.00—25.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $23.50—25.00 |
| Moyennes | 21.00—23.00 |
| Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve | 15.00—21.00 |
| **Taureaux** | |
| Bons | $26.00—27.00 |
| Communs et gras | 22.00—25.00 |
| **Veaux** | |
| Moyens | 32.00—38.00 |
| Communs | 25.00—31.00 |

**Porcs**

Les porcs de $37.30—39.20 ($39.05 à la fermeture). Les truies de $28.25—28.35.

| | |
|---|---|
| **Agneaux et moutons** | |
| Agneaux, 80-100 lbs | $24.00—26.00 |
| Agneaux à l'engrais | 24.00—24.50 |
| Légers | 26.00—27.50 |



COURS DU GRAIN FOURNI PAR
## JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

**Pour la semaine du 25 au 29 août 1969**
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 69 | 69 | 69 | 69 | 69.6 |
| C.W. No 3 | 65.4 | 65.4 | 65.4 | 65.4 | 66.2 |
| Fourrage No 1 | 64 | 64 | 64 | 64 | 64.6 |
| Fourrage No 2 | 61 | 61 | 61 | 61 | 61.6 |
| Fourrage No 3 | 58 | 58 | 58 | 58 | 58.6 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 115.2 | 115.2 | 115.2 | 115 | 114.6 |
| C.W. No 3 6 rangs | 113.2 | 113.2 | 113.2 | 113 | 112.6 |
| Fourrage No 1 | 98 | 98 | 98 | 97.6 | 98.2 |
| Fourrage No 2 | 96 | 96 | 96 | 95.6 | 96.2 |
| Fourrage No 3 | 93 | 93 | 93 | 92.6 | 93.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 117⅛ | 117⅛ | 117 | 116⅝ | 116⅜ |
| C.W. No 3 | 112⅛ | 112⅛ | 112 | 111⅝ | 111⅜ |
| C.W. 2 rej. | 113⅛ | 113⅛ | 113 | 112⅝ | 112⅜ |
| C.W. No 4 | 92⅝ | 92⅝ | 92.2 | 91⅞ | 91⅜ |
| Ergot | 91⅛ | 91⅛ | 90.6 | 90⅜ | 89⅞ |
| Sur voie net | 117⅛ | 117⅛ | 117 | 116⅝ | 116⅜ |
| **OPTIONS — WINNIPEG** | | | | | |
| **COLZA —** | | | | | |
| Novembre | 202⅞ | 202.2 | 203.4 | 203⅞ | 204.2 |
| Janvier | 199 | 198.6 | 200 | 200⅞ | 201⅛ |
| Mars | 197⅝ | 197⅝ | 197⅝ | 198.4 | 199 |
| Mai | 195.4 | 195.6 | 195⅝ | 196.2 | 196.6 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Octobre | 70 | 70 | 70 | 70 | 70 |
| Décembre | 70.4 | 70.4 | 70⅜ | 70⅜ | 70 |
| Mai | 70.4 | 70.2 | 70⅜ | 70⅜ | 70⅛ |
| **ORGE —** | | | | | |
| Octobre | 103.2 | 103.2 | 103.2 | 102⅞ | 102⅝ |
| Décembre | 102 | 102 | 102 | 101.6 | 101.4 |
| Mai | 101.2 | 101.2 | 101.2 | 100⅞ | 100.4 |
| **LIN —** | | | | | |
| Octobre | 308 | 308 | 309.2 | 309 | 309 |
| Décembre | 284.4 | 283.6 | 284.4 | 284⅛ | 284⅛ |
| Mai | 293.2 | 292⅛ | 293⅝ | 293⅛ | 292.6 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Octobre | 119⅛ | 119⅛ | 118.6 | 118⅜ | 117⅞ |
| Décembre | 115.4 | 115.4 | 115.2 | 114⅜ | 114 |
| Mai | 119⅞ | 119⅝ | 119⅛ | 118⅝ | 117⅞ |

# Une tempête . . .

(Suite de la première page)

charge. Ils voulaient que M. Schreyer spécifie ses accusations relatives à la pratique des pots-de-vins. On voulait des faits. M. Weir prétendit que sa réputation avait été ternie par les remarques du premier ministre. Il réclamait une rétractation.

Mais le président de l'Assemblée Ben Hanuschak invoqua le règlement et rappela les députés à l'ordre. C'est alors qu'éclata la plus belle chicane sur les procédures que la Législature manitobaine n'avait pas vue depuis des années.

Même le premier ministre Schreyer fut rappeler à l'ordre. M. Jorgensen, de Morris, vint à deux doigts d'être expulsé de l'Assemblée mais il préféra sortir de lui-même, d'ailleurs fort indigné de l'attitude du Président.

Enfin l'ordre revint et M. Schreyer annonça qu'il formerait un comité composé de représentants de tous les partis pour examiner toute cette question de caisse électorale. Tout le monde tomba d'accord.

**L'ouragan s'apaise**

Enfin, jeudi, la tempête s'apaisa pour de bon (semble-t-il) quand M. Schreyer présenta ses excuses à l'ex-premier ministre Walter Weir et retira toute remarque qui aurait pu mettre en doute l'honnêteté de ce dernier. "Je le crois sur parole. Il n'était pas au courant des pots-de-vin".

Cependant M. Schreyer ne s'est pas dédit au sujet des affirmations selon lesquelles des administrations du passé auraient touché des commissions.

**De $117 à $17**

Le gouvernement néo-démocrate retranchera peut-être les primes annuelles d'assurance-maladie de $117 à $17 par famille. Se rapportant à une déclaration qu'il avait faite à Vancouver, le premier ministre Schreyer a affirmé vendredi qu'il publierait un communiqué plus tard. Il ajouta qu'il serait enchanté si une telle réduction pouvait sa réaliser d'ici trois mois.

C'est probablement là la seule grande nouvelle que les contribuables retiendront de cette semaine mouvementée.